

Régimes discursifs du « double sens »

*Syllepse et calembour*¹

Philippe Wahl

Université Lumière Lyon 2 - Université de Lyon

Groupe de recherche « Textes & Langue » - EA 4160 Passages XX-XXI

Résumé

Les faits de « double sens » surdéterminent les processus d'élaboration du sens et de référenciation. Ils offrent donc un poste d'observation privilégié sur l'articulation entre sémantique lexicale et sémantique discursive. Leur étude appelle une double approche diachronique (héritage grammatical, rhétorique, herméneutique) et synchronique (analyse linguistique, énonciative, pragmatique). Le champ sera balisé à partir d'un couple de figures, *syllepse* et *calembour*, qui serviront de pôles à la description des faits d'ambiguïté. Alors que les analyses linguistiques persistent souvent à traiter la figuralité en termes d'« anomalie », on insistera sur le pouvoir configurant du discours et la performance interprétative, dans une perspective inspirée de la théorie des formes (*Gestalttheorie*). Le discours met en jeu divers paramètres à organiser dans la dynamique de la lecture : structuration lexicale (polysémie/homonymie), déterminations co(n)textuelles des parcours interprétatifs, degrés d'actualisation sémantique, visée énonciative et effet pragmatique. Au-delà de leurs différences formelles et fonctionnelles, syllepse et calembour se distinguent par leurs affinités génériques ou leurs évaluations critiques, entre condensation poétique et (mauvais) jeu de mots. Mais les deux figures peuvent déjouer leurs réalisations typiques pour échanger leurs effets et leurs valeurs en discours, entre convergence et divergence.

Mots-clés : *ambiguïté, ambivalence, calembour, double sens, énonciation, équivoque, ethos, herméneutique, homonymie, jeu de mots, poéticité, polysémie, pragmatique, référenciation, rhétorique, sémantique, sémiotique, syllepse, Witz.*

De l'*amphibolie* critiquée par les anciens aux *amphibologies* prônées par Barthes (1995 : 72-73) s'affirme la permanence d'un paradigme du « double sens » qui a sensiblement varié en matière de définition, d'analyse et d'évaluation². Les descriptions de ses réalisations discursives manifestent, à travers un double héritage grammatical et herméneutique, une tendance à essentialiser le fait de langage et à privilégier sa composante fonctionnelle. On peut faire remonter aux prémices de la notion de signe

¹ Ce texte est issu d'une communication au colloque « Littératures et linguistiques » organisé à l'Université de Toulouse-Le Mirail en octobre 2003 par M. Ballabriga, F.C. Gaudard et F. Rastier. Il prolonge une réflexion développée par le Groupe de recherche « Textes & Langue » (E.A. Passages XX-XXI, Université Lumière Lyon 2), qui a donné lieu en 2002 au colloque « La syllepse, figure stylistique » (actes publiés par Y. Chevalier et P. Wahl aux Presses Universitaires de Lyon en 2006). Une version plus courte de ce texte est parue dans la revue *Champs du Signe*, n° 27, 2009, p. 9-44.

² Comparer les définitions de l'*amphibologie* selon Furetière (1690) : « vice du discours qui donne de l'obscurité, & qui le peut faire interpreter en divers sens » et selon Barthes : « un *même mot*, dans *une même phrase*, veut dire *en même temps* deux choses différentes, et [...] on jouit sémantiquement de l'un par l'autre » (1995 : 72).

une polarisation entre déficience langagière (*obscuritas*) et gain sémantique inhérent au jeu de mots, qui a durablement marqué les définitions grammaticales et rhétoriques. La tradition herméneutique, inspirée de l'allégorisme médiéval, a favorisé une représentation hiérarchisée et téléologique des sens, au service de l'*altior sensus*.

L'instabilité théorique de la notion s'explique par l'évolution des cadres épistémologiques et la diversité des paramètres formels. La lexie *double sens* (ou *double-sens*) appelle donc des guillemets de précaution. Les gloses méta-énonciatives trahissent de fait une certaine « indifférenciation quant aux divers modes de “faire du sens en plus” pour un signifiant », procédant d'une triple réduction du *signe-type* au *signe-occurrence*, de l'altérité à l'identité du signe, de la pluralité à la dualité du signifié (Authier-Revuz 1995 : 768 et 786). Dans ce postulat de dualité, la préoccupation grammaticale et rhétorique de régulation de la plurivocité a rencontré une intuition commune. Au sens large, la notion a pu s'appliquer à tout processus tropologique, y compris dans les descriptions substitutives classiques (un sens *pour* un autre ou un mot *pour* un autre) (voir Rastier 1996 : 167 sq.). Mais certaines définitions l'entendent plus strictement comme *cumul* de sens portant sur différentes unités : mot, syntagme, proposition. Alors que les taxinomies limitent le double sens à des dispositifs formels spécifiques, le discours littéraire se distingue par une exploitation de la plasticité sémantique des lexies, ouverte à des interprétations plurielles.

La linguistique a soumis les faits de double sens à une visée systématique : articulation théorique entre langue et discours, conditionnement lexical et/ou syntaxique, global ou local, sens compatibles ou exclusifs. Or le processus d'élaboration des sens multiples met la rigueur structurale à l'épreuve. L'analyse discursive manifeste la composante co-énonciative du double sens et l'importance des conditionnements herméneutiques. Certains supports journalistiques comme *Libération* ou *Le Canard enchaîné* prédisposent, par connivence, à la lecture de titres plurivoques. Une norme culturelle comparable s'observe dans le domaine publicitaire, où des tests évaluent la réception des slogans (décryptage, assignation de valeurs) pour mieux en assurer l'efficacité³. Dans le champ littéraire, le théâtre exploite structurellement le principe de double énonciation (personnages/spectateurs) pour développer malentendus et quiproquos⁴.

Les faits de double sens relèvent d'une problématique générale de « l'ambiguïté figurale », portant d'une part sur le jugement de figuralité, d'autre part sur leur catégorisation en tant que figure (Bonhomme 2002 : 13). Par leur stratification

³ La généralisation de ce procédé phatique semble avoir développé dans le public « une sensibilité à la qualité du jeu », dont il devient le partenaire actif (voir Douay 1988).

⁴ Dumarsais emprunte à Molière cette équivoque lexicale : « *De quelle langue voulez-vous vous servir avec moi ?* dit le Docteur Pancrace, parlant à Sganarèle : *de la langue que j'ai dans ma bouche*, répond Sganarèle ; où vous voyez que par *langue*, l'[u]n entend *langage, idiome* ; et l'autre entend, come il le dit, la langue que nous avons dans la bouche » (Molière, *Le Mariage forcé*, sc. 4 ; [1730] 1967 : 282).

sémantique et leurs implications discursives, ils se prêtent à une description en termes de *figure* : agencements verbaux signifiants comme tels, pertinents au niveau métalinguistique et/ou connotatif, dans une dialectique de l'encodage/décodage soumise à un conditionnement co(n)textuel et culturel⁵. Ils illustrent la propriété structurelle des figures comme « *saillances discursives* opacifiant la contexture des énoncés » (Bonhomme 2005 : 42). Mais leur dualité pose la question de leurs critères de repérage, imposant l'attention à l'attitude énonciative et à l'organisation des points de vue (Rabatel 2008), ainsi qu'aux conditions d'interprétation : « le régime même de l'élucidation diffère selon qu'il s'agit d'éclairer ou d'éclaircir, de dissiper l'obscurité ou de la cerner » (Rastier 2001 : 126).

Le champ du double sens sera balisé à partir d'un couple disponible dans la tradition critique, mais peu exploité ou de manière disparate : *syllepse* et *calembour*. Parfois assimilées⁶, parfois radicalement distinguées, ces figures méritent d'être définies sur une base linguistique. Mais elles résistent à l'essentialisation par une gradualité manifestée aux niveaux structurel et fonctionnel, qui engage leur catégorisation. L'enjeu est de dépasser les cloisonnements de la nomenclature pour cerner leurs pertinence interprétative en co(n)texte.

1. Ambiguïtés notionnelles

Le paradigme de l'*équivoque* paraît voué au flou notionnel et terminologique. Alors que Tabourot, héritier d'une veine gaillarde, invitait à savourer comme tels les « équivoques » (le terme est masculin sous sa plume), les grammairiens et rhétoriciens de l'âge classique ont recensé et classé pour mieux les réduire les faits de langage portant atteinte à la clarté, la pureté, la netteté du style – ce qui n'excluait pas leur emploi⁷. Les débats étaient soumis à une idéologie touchant au génie de la langue française, aux codes sociaux, à la morale. On trouve un héritage de ces débats et des hésitations terminologiques dans le retour opéré par la linguistique sur la rhétorique.

⁵ Selon la distinction devenue usuelle entre *contexte* situationnel et *cotexte* discursif.

⁶ Voir R. Landheer, qui étend la « syllepse » à des faits d'homonymie ou de paronymie caractéristiques de la forme et de la visée du calembour : « Joindre l'outil à l'agréable » (Queneau ; 1984 : 5-7). C. Fromilhague et A. Sancier-Chateau proposent comme exemple d'usage poétique « de la polysémie et de la syllepse » cette injonction du texte « Le Pain » de F. Ponge : « Mais brisons-la », qui lie *in absentia* deux séquences homonymes (cf. *Brisons là*) (1996 : 84). Le contexte suggère la congruence des deux lectures (« car le pain doit être dans notre bouche moins objet de respect que de consommation »). Mais l'hétérogénéité des formes et des registres maintient une disparate caractéristique du calembour (ici avec syllepse intégrée sur le verbe ; voir ci-dessous 3.2.).

⁷ Vaugelas faisait des équivoques « [I]e plus grand de tous les vices contre la netteté », « dont la plus-part se forment par *les pronoms relatifs, démonstratifs, & possessifs* ». Il reconnaissait toutefois que les équivoques de mots sont « frequens en notre langue, comme en toutes les langues du monde » ([1647] 2000 : 585 et 239). Pour un historique de la notion d'ambiguïté, voir J. Dürrenmatt (2001), à qui sont empruntées certaines références de ce développement.

1.1. Perspective historique : l'équivoque

Un rapide aperçu historique permet de mesurer la double instabilité onomasiologique et sémasiologique de l'*équivoque*. Comme le rappelle Boileau dans l'Avertissement à sa douzième *Satire*, consacrée à l'« équivoque maudite », le terme peut s'entendre « dans toute l'étroite rigueur de sa signification grammaticale » (« *ambiguïté de paroles* »), mais aussi « pour toutes sortes d'ambiguïtés de sens, de pensées, d'expressions, et enfin pour tous ces abus et toutes ces méprises de l'esprit humain qui font qu'il prend souvent une chose pour une autre ».

Les dictionnaires classiques lient l'*équivoque* verbale à l'*ambiguïté* par le relais du *double sens*⁸. « Il y a des mots et des propositions équivoques », écrit Dumarsais dans l'article « Sens équivoque, sens louche » des *Tropes* (1730). Conformément à l'usage classique, la définition du « mot équivoque » superpose fait de langue et fait de discours, homonymie (*cœur/chœur*) et polysémie (*langue* ; voir note 4), mais aussi nom commun et nom propre (*Lion/Lyon*). En revanche, une différence de degré s'applique à l'interprétation de la « construction ambiguë, qui peut signifier deux choses en même tems, ou avoir deux rapports différents » : reprenant un terme de Vaugelas ([1647] 2000 : 113), Dumarsais la dit « louche » si l'ambiguïté est « facile à démêler », « équivoque » dans le cas contraire ([1730] 1967 : 281 sq.).

Cette différence n'apparaît dans l'article de l'*Encyclopédie*⁹, où le nom *équivoque* est d'abord défini comme fait grammatical de « double sens d'une phrase, produit par sa mauvaise construction » :

Les *équivoques* sont des expressions louches, qui rendent le discours réellement obscur, & embarrassent l'esprit du lecteur pour en découvrir le véritable sens. Les langues qui demandent de la clarté, & la langue françoise en particulier, sont ennemies de ces sortes d'ambiguïtés de construction (Chevalier de Jaucourt).

Le fait lexical, traité en une phrase, est rapporté à une visée particulière du discours : « *Équivoque* se dit aussi dans notre langue d'un terme à double-sens, dont abusent seulement ceux qui cherchent à jouer sur les mots (*Voyez Pointe ou Jeu de mots*) ». L'*équivoque* est enfin définie dans le domaine de la Morale, qui restreint aux strictes nécessités du discours la légitimité de « termes ambigus, ou même obscurs » (autre gradation) :

⁸ Selon Richelet (1680) : *Équivoque*. s.f. Double sens. [...]; *Ambiguïté*, s.f. Paroles qui ont un double sens. [...]. Selon Furetière (1690) : *Équivoque*. adj. m. & f. & quelquefois subst. Terme qui a plusieurs significations. [...]; *Ambiguïté*. s.f. Obscurité de paroles qui fait qu'on leur peut donner un double sens. [...]. Selon Furetière (éd. 1727) : *Équivoque*, s.f. Il signifie une chose douteuse, ambiguë ; qui peut avoir divers sens, l'un vrai, & l'autre faux. [...]; *Ambiguïté*. s.f. Équivoque ; obscurité de paroles, qui fait qu'on leur peut donner un double sens. [...].

⁹ Beauzée revient en revanche sur la distinction de Dumarsais dans l'article *Sens* de l'*Encyclopédie* (« IX. Sens louche, sens équivoque »).

Discours ou proposition à double-sens ; l'un naturel, qui paroît être celui qu'on veut faire entendre, & qui est effectivement entendu de ceux qui écoutent ; l'autre détourné, qui n'est entendu que de la personne qui parle, & qu'on ne soupçonne pas même pouvoir être celui qu'elle a intention de faire entendre.

Ces définitions ne reprennent pas les distinctions entre *équivoque*, *ambiguïté* et *double-sens* formulée par l'Abbé Girard dans les *Synonymes François* :

L'équivoque a deux sens ; l'un naturel, qui paroît être celui qu'on veut faire entendre & qui est effectivement entendu de ceux qui écoutent ; l'autre détourné qui n'est entendu que de la personne qui parle, & qu'on ne soupçonne pas même pouvoir être celui qu'elle a intention de faire entendre. *L'ambiguïté* a un sens général susceptible de différentes interprétations ; ce qui fait qu'on a peine à démêler la pensée de l'auteur, & qu'il est quelquefois même impossible de la pénétrer au juste. Le *double-sens* a deux significations naturelles & convenables, par l'une desquelles il se présente littéralement pour être compris de tout le monde, & par l'autre il fait une fine allusion pour n'être entendu que de certaines personnes. (1736 : 166-168)

Cette tripartition donne lieu à une synthèse pragmatique, héritée de la visée sociale de la première version de l'ouvrage (1718) : « on se sert de l'*équivoque* pour tromper, de l'*ambiguïté* pour ne pas trop instruire ; & du *double-sens* pour instruire avec précaution » (1736 : 167). Les jugements différenciés sur lesquels enchaîne Girard n'ont pas eu raison de la critique de l'*équivoque* comme terme générique : « En un mot, les *équivoques* sont si blâmables en général, qu'on ne peut apporter trop de réserve à spécifier les cas fort rares où elles seroient innocentes » (*Encyclopédie*).

Progressivement, la notion d'*ambiguïté* a pris le pas sur celle d'*équivoque*, dans un champ durablement soumis à une axiologie négative (*obscurité*, *doute*, *défaut*). L'évaluation varie toutefois dès l'époque classique suivant les exigences et les visées du discours¹⁰. Elle s'infléchit avec la « réinvention » romantique des « prestiges poétiques de l'ambigu » (Dürrenmatt 2001 : 69), que consacre le symbolisme. Un clivage entre les domaines rhétorique et poétique se manifeste à travers les définitions respectives de G. Molinié (« L'*équivoque* est le défaut majeur, qu'il faut à tout prix éviter, dans l'art oratoire ») et M. Aquien (« L'*équivoque* est une figure majeure de toute poésie fondée sur les jeux du signifiant »), dans leur dictionnaire commun (1996).

1.2. Positions linguistiques : ambiguïté et ambivalence

La terminologie classique subsiste, remaniée, dans les analyses linguistiques du « double sens », qui interrogent le rapport entre langue et discours. La mise en cause du principe de bi-univocité entre plans de l'expression et du contenu a imposé le terme

¹⁰ La définition de l'*équivoque* selon Richelet se limite à un synonyme, aussitôt suivi d'une phraséologie normative : « Double sens. [Une fâcheuse équivoque. Il faut éviter les équivoques] » (1680). Celle de Furetière fait peser la critique sur l'*ambiguïté* (« Obscurité de paroles qui fait qu'on leur peut donner un double sens. Il faut que les termes des Loix & des Edits soient fort clairs, & sans *ambiguïté* »), alors que « Les *équivoques* font souvent la pointe, la beauté d'une Epigramme. Il y a de bonnes & de mauvaises *équivoques* » (1690).

d'*ambiguïté*, qui est loin de faire consensus. Réservé parfois à la langue (*ambiguïté* vs *double sens*, Grésillon 1988), parfois au discours (*plurivocité* vs *ambiguïté*, Ballabriga et Vigneau-Rouayrenc 1992), il peut aussi relever des deux domaines (Le Goffic 1982 ; Landheer 1984). La typologie linguistique procède par stratification (phonétique, graphique, morphologique, lexicale, syntaxique) (voir Fuchs 1996), au risque de l'*artefact* puisque bien des ambiguïtés sont levées en discours (Rastier 1997 : 324). D'où la distinction entre « l'ambiguïté virtuelle et l'ambiguïté actuelle » (Landheer 1984 : 18).

L'analyse linguistique a promu une définition de l'ambiguïté fondée sur l'« *alternative* », qui confronte « tant l'émetteur que le récepteur à l'obligation d'un *choix* » entre des significations distinctes « *mutuellement exclusives* », « prédictibles en langue » et correspondant à des représentations « de même niveau » (Fuchs 1996 : 10-12). Décrite comme fait d'« univocité dédoublée », l'ambiguïté se distingue de :

(1) la « sous-détermination », qui opère en deçà de la distinction de sens dans des expressions univoques mais peu spécifiées : non-dit, sens général, sens flou (prédicat gradable) ou en usage approximatif (*ibid.* : 14-18) ;

(2) la « sur-détermination », qui relève de la plurivocité par surimposition d'un sens implicite (présupposé ou sous-entendu) ou « cumul de sens » (lapsus, mot-valise, jeu de mots).

Parmi les dispositifs de « double sens », l'*ambivalence* peut être définie comme combinaison de sens opposés, voire contradictoires (Fuchs 1994 : 12 sq.)¹¹. Toutefois, « univocité, ambiguïté et ambivalence ne constituent [...] pas des réalités en soi, mais des phénomènes théorisés » aux frontières mobiles (*ibid.* : 17). De fait, l'analyse discursive manifeste l'intérêt heuristique de ces distinctions, mais aussi leurs difficultés d'application liées à divers paramètres :

- critères/seuils de discrétisation en langue des sémèmes¹² d'une lexie ;
- types de relation sémantique entre signes : parenté, opposition, disjonction ;
- mode d'organisation des sémèmes sollicités en discours : exclusion ou conjonction, concomitance ou succession, degré de saillance et hiérarchisation ;
- angle d'analyse : description linguistique, intention de l'émetteur, modalités de réception, interaction de points de vue.

Le principe d'*alternative* est fragilisé dès lors qu'est reconnue au discours la capacité de construire son univers de référence. Dans le champ littéraire en particulier, les « impressions référentielles » (Rastier 1989 : 247) peuvent fonder, fût-ce de manière

¹¹ La notion est empruntée à la psychanalyse (all. *Ambivalenz*) : « conflit entre deux tendances opposées » (voir S. Freud, *Totem et tabou*, 1912 ; Le Goffic 1982 : 86).

¹² Le *sémème* est défini comme la configuration fonctionnelle de *sèmes* (traits sémantiques) d'une lexie, sans préjuger ici des propriétés structurales impliquées par ces notions. Le point de vue discursif conduit à placer l'accent sur le réglage co(n)textuel des interactions sémantiques, plutôt que sur les relations systémiques entre unités lexicales (voir Rastier 1996 : 57 sq.).

instable, une pertinence liant des significations a priori « exclusives ». Le discours ménage par ailleurs diverses formes d'« indétermination » sémantique : « ce qui est donné à comprendre se situe à mi-chemin entre plusieurs significations, participe un peu de toutes, neutralise leurs différences » (Fuchs 1996 : 30).

L'analyse discursive invite donc à une définition large de l'ambiguïté, conforme à l'histoire du mot¹³ et à son usage courant (« caractère de ce qui est susceptible de recevoir plusieurs interprétations », *Trésor de la langue française* ; désormais *TLF*). Dans une problématique élargie de l'ambiguïté « incorporant celle de l'ambivalence » (Le Goffic 1982 : 83), l'ambiguïté *stricto sensu* correspond à la relation logique d'un *ou* exclusif, l'ambivalence à celle d'un *ou* inclusif. L'ambivalence peut être décrite comme « ambiguïté positive », par laquelle le co(n)texte « invite à actualiser simultanément [...] deux acceptions » ou « impose les deux interprétations » (Ballabriga et Vigneau-Rouayrenc 1992 : 84-85). L'alternance *invite/impose* manifeste la variation des degrés de contrainte co(n)textuelle et des conditions de réception. On retiendra de l'ambivalence psychanalytique moins son trait conflictuel, que le fait de « surdétermination » interprétative (Freud), en affinité avec la surdétermination stylistique. P. Le Goffic rappelle en outre le postulat freudien selon lequel « la signification est toujours pour quelqu'un » (Le Goffic 1982 : 91).

Cette dimension (inter)subjective corrige le fixisme des définitions en termes de *cumul* de sens : il s'agit de rendre compte d'un jeu entre interprétations. R. Landheer reprend à Todorov la notion d'« anomalie » rhétorique, mais insiste sur l'« interaction “à effet scénique” entre deux ou plusieurs actualisations significatives » en contexte, qui peuvent être « d'ordre cumulatif, sélectif ou allusif » (1984 : 47). Sa définition large de l'ambiguïté recouvre la polysémie, l'homonymie, mais aussi la paronymie, dans le fonctionnement *in praesentia* ou *in absentia* de l'énoncé. Elle est même étendue sous forme « connotative » à une analyse interactive de la métaphore, inspirée de Black (1962) et Ricœur (1975).

Loin d'être réductible à des pratiques comme le *jeu de mots*, l'ambiguïté pourrait manifester une « interaction » énonciative plus générale entre « sens » et « mots » (Benveniste 1974 : 81), qui bat en brèche l'idéal orthonymique. La complexité des processus interprétatifs peut d'ailleurs produire une « ambiguïté de l'ambiguïté » (Le Goffic 1982 : 93). Dans la dynamique de lecture, cette méta-ambiguïté recouvre le rapport entre *indécision* (provisoire ou ponctuelle) et jugement d'*indécidabilité*. L'analyse discursive de l'ambiguïté confronte la linguistique à ses limites comme description d'un système. P. Le Goffic souligne que « l'interprétation est un travail qui se module selon les besoins » : « toute attention portée consciemment à l'interprétation a pour effet de hausser le niveau d'exigence d'interprétation, c'est-à-dire d'augmenter

¹³ « Ces mots viennent du Latin *ambigere*, qui signifie, *estre en suspens*, ne sçavoir que choisir de deux choses proposées. » (Furetière, 1690)

les ambiguïtés » (*ibid.* : 101). Les déterminations énonciatives et génériques jouent ici un rôle essentiel.

2. Syllepse et calembour

Rapportée à un foyer lexical, la problématique de l'ambiguïté met en jeu deux modèles sémantiques fondamentaux : l'homonymie et la polysémie. Elle sollicite par ailleurs la rhétorique, directement ou indirectement, à travers deux figures assez largement ignorées des travaux linguistiques : syllepse et calembour. Caractérisées par leur inscription tardive dans la terminologie et l'instabilité de leurs définitions, elles présentent des statuts asymétriques. Alors que la syllepse est bien répertoriée comme figure de « double sens » (Beauzée), le calembour se déploie dans des combinaisons verbales ne relevant que partiellement de l'ambiguïté. Un rapide parcours historique et typologique éclairera le rapport entre ces figures, différenciées par un faisceau de paramètres diversement hiérarchisés : structuration lexicale, ancrage et détermination co(n)textuels, modes de référenciation, visée discursive, évaluation critique.

2.1. Bivalence de la syllepse

La définition de la syllepse, dite « oratoire » par Dumarsais, est placée sous le signe d'une double équivoque, terminologique (Grammaire/Rhétorique)¹⁴ et descriptive (confusion entre *signe-type* et *signe-occurrence*). « Un même mot est pris en deux sens dans la même phrase », écrit Dumarsais ([1730] 1967 : 176). Mais Beauzée observe que tous les exemples de Dumarsais reposent sur des « phrases explicitement comparatives » ; or « ce n'est pas le cas unique exprimé dans la phrase, qui réunit sur soi les deux sens ; il n'en a qu'un dans le premier terme de la comparaison, & il est censé répété avec le second sens dans l'expression du second terme » (par ellipse ou anaphore pronominale)¹⁵.

2.1.1. Syllepse et antanaclase

C'est selon un critère sémantique, et non formel, que Fontanier distingue l'antanaclase et la syllepse, toutes deux susceptibles de présenter une double

¹⁴ La figure de sens a emprunté son nom à la grammaire (figure d'accord *ad sensum*). Par emprunt au bas latin des grammairiens et rhétoriciens, la *syllepse* est introduite dans la *Grammaire générale et raisonnée* de Port-Royal (1660) comme figure s'accordant « plus avec nos pensées qu'avec les mots du discours ». Exemple d'accord *ad sensum* (nombre et genre) : « une infinité de personnes qualifiées ont pris la peine de me témoigner le déplaisir qu'ils en ont eu » (Malherbe). Pour éviter l'équivoque terminologique, Beauzée recommande la distinction entre *syllepse* (figure de sens) et *synthèse* (figure grammaticale) (voir Colombat, Fournier, Gouvard et Saint-Gérard 2006).

¹⁵ *Encyclopédie*, s.v. *Syllepse*. Dans le vers d'*Andromaque* : « Brûlé de plus de feux que je n'en allumai », Dumarsais fait porter la syllepse sur *Brûlé*, alors que Beauzée et les successeurs sélectionnent à juste titre le terme syntaxiquement engagé dans la comparaison (voir Chevalier et Wahl 2006 : 6). L'anaphore pronominale *feux/en* – « c'est-à-dire, que je n'allumai de feux » (Fontanier) – fonde l'identité structurelle entre syllepse et antanaclase.

occurrence du « mot ». La première s'expose au « jeu de mots puéril » en associant deux sens « *propres ou censés tels* » du mot, voire les sens « *de deux mots homonymes et univoques avec des significations toutes différentes* » (1977 : 348). La seconde repose sur la relation motivée entre « sens propre » et « sens figuré » d'un même mot ; ce critère de dérivation sémantique fait de la syllepse « une espèce d'*Antanaclase* assez noble » (1977 : 349).

L'éventail des relations sémantiques s'est élargi à partir du principe d'analogie (métaphore, comparaison) formulé par Dumarsais. Beauzée, qui préconise une restriction au sens figuré « autorisé par l'usage », l'étend à l'antonomase (*Plus Mars que le Mars de la Thrace*), avant que Fontanier l'ouvre à la triade tropologique : métonymie/synecdoque/métaphore. Ses précautions insistantes sur le statut relatif des sens lexicaux (« *primitif ou censé tel* » ; « *propres ou censés tels* », « *figuré ou censé tel* ») témoignent d'une contestation plus générale de ces notions, qui a favorisé l'extension de la figure à toute polysémie discursive (Le Guern 1973 : 112).

Cette diversification sémantique, jointe à l'indécision sur le nombre d'occurrences du « mot », a promu le critère formel dans la différenciation moderne des deux figures : la syllepse est définie comme figure à unique occurrence lexicale ; l'antanaclase, comme figure à double occurrence lexicale¹⁶. Cette distinction entre relation *in absentia* et *in praesentia* recouvre un fonctionnement et des effets différents. L'antanaclase est une figure de répétition reposant sur un art de la formule. Sa seconde occurrence lexicale joue un rôle d'interprétant, suggérant une dissimilation sémantique entre occurrences¹⁷. La syllepse a un régime plus radicalement interprétatif, qui procède de la densification en co(n)texte du signifié d'un même signe.

2.1.2. Figure de compréhension

L'étymologie fait de la syllepse une figure de *compréhension*¹⁸, dont la réalisation typique unifie différents univers sémantiques dans une forme inédite de représentation. Les exemples initiaux de Dumarsais étaient fondés sur l'articulation entre isotopies génériques concrète et abstraite, qui est un ressort fondamental du double sens. L'analogie repose souvent sur des transpositions de formes sémantiques entre dimensions (espace, temps, notion), susceptibles d'être rapportées à un même « schème représentatif » (Pottier 1962 : 127) : « L'amour **s'en va** comme cette eau courante » (Apollinaire, « Le Pont Mirabeau », *Alcools*)¹⁹. Elle exploite aussi des combinaisons

¹⁶ Sur les rapports entre antanaclase et syllepse, voir M. Ballabriga qui, s'inspirant de l'*antanaclase interne* de Morier (cas d'anaphore pronominale), propose de subsumer les deux figures sous le genre de l'antanaclase (2006).

¹⁷ Les occurrences sont potentiellement univoques, mais la prédication produit de puissantes interactions sémantiques.

¹⁸ *Syllepse*, du lat. *syllepsis*, du gr. *sullépsis*, « compréhension » (de *sullambanein*, « réunir »).

¹⁹ La tradition grammaticale privilégie le sens concret spatial, d'où la terminologie : « verbe de *déplacement* » (voir Wahl 2006 : 310 sq.). Les faits de double sens seront désormais indiqués en caractère gras.

sensorielles à visée synesthésique. Dans *Sido* de Colette, une source « se haussait hors de la terre par une convulsion **crystalline**, une sorte de sanglot ». La caractérisation se rapporte métonymiquement à la source et à l'eau selon les sens de la vue (“qui a la clarté, la transparence du cristal”) et de l'ouïe (“qui rend un son aussi pur que celui du cristal”) (« sanglot »). Cette double hyperbole de la pureté fait de l'eau un don précieux, dont la « saveur » suscite la représentation d'un ultime viatique : « et que j'emporte, avec moi, cette gorgée imaginaire...²⁰ »

Au-delà du champ sémantique de la lexie, la figure peut réveiller un sens caduc ou produire un effet de sens créatif (voir ci-dessous, 4.2.2.). Elle sonde par ailleurs le rapport entre polysémie et homonymie (3.1.), car la lecture *en syllepse* répond à l'intuition d'une parenté sémantique conforme au trait de noblesse distingué par Fontanier. Les « amphibologies » de Barthes (1995) procèdent d'ailleurs toutes de la polysémie comme gage de finesse intellectuelle. Mais la syllepse risque de passer inaperçue si un sens prédominant occulte l'autre ou les autres. Elle exige donc du récepteur une compétence philologique et une performance interprétative à sa mesure.

2.2. Calembour polymorphe

Les variations orthographiques du XVIII^e s. (*calembourg*, *kalembour*) trahissent l'origine incertaine du terme *calembour*²¹, qui s'est imposé dans le domaine de l'*équivoque* pour désigner les jeux de mots (voir Messiaen 2006).

2.2.1. Définitions linguistiques

Le calembour dépasse le champ de l'ambiguïté pour exploiter de simples rapprochements *in praesentia* : « Le grand Dieu feist les **planettes** et nous faisons les **platz netz** »²². Au sens large, il s'inscrit « dans une série où entrent la paronomase et l'allitération » et peut jouer par paliers de l'articulation phonème/graphème jusqu'à la phrase²³ (Chevalier 1966 : 75). On ne s'étonne pas de trouver sous la plume de

²⁰ Colette, *Sido*, *Œuvres*, t. III, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1991, p. 502.

²¹ Première attestation connue sous la graphie *calembour* dans une lettre de Diderot à Sophie Volland (lettre CXIII, Paris, le 1^{er} octobre 1768) : « On a déjà fait un calembour sur M. Maynon d'Invaux. On a dit : Nous avons un habile contrôleur général, *mais non*. » (*Œuvres complètes de Diderot*, t. XIX, éd. J. Assézat et M. Tourneux, Paris, Garnier, 1876, p. 282) Parmi diverses hypothèses étymologiques, Littré retient la référence à l'abbé de Calemborg, que la tradition allemande lie à la figure populaire d'Eulenspiegel. Beaucoup, comme Spitzer, apparentent le mot à *calembredaine* (1970 : 49).

²² F. Rabelais, *Gargantua*, IV, *op. cit.*, p. 43.

²³ Voir la définition homophonique de Bergson : « il y a en réalité deux phrases différentes, composées de mots différents, qu'on affecte de confondre entre elles en profitant de ce qu'elles donnent le même son à l'oreille » (*Le Rire*) (cité par *Le Robert*, s.v. *Calembour*).

Queneau ce titre programmatique : « Le quai Lembour », ouvrant un poème à (lourdes) rimes équivoquées²⁴.

Sa définition comme fait lexical, à partir d'un principe de similitude formelle couvrant une différence de sens, manifeste des discordances entre l'option homonymique (*Grand Larousse de la langue française*, *GLLF*), voire homophonique, et une extension à la polysémie ("mots pris à double sens", *TLF et Le Robert*). La seule citation donnée par le *TLF* invalide d'ailleurs sa définition initiale, polysémique :

« L'art du faiseur de calembours *ne consiste pas à jouer sur le double sens d'un mot*, mais à forcer l'équivoque, soit par la décomposition d'un mot en plusieurs, soit par la réunion de plusieurs mots en un seul » (Jouy, *L'Hermitte de la Chaussée d'Antin*, 1814 ; je souligne).

2.2.2. Typologie rhétorique

Un sondage dans différentes typologies confirme l'instabilité de la notion²⁵. La référence s'impose à l'essai de Freud, qui intègre le calembour aux techniques du « mot d'esprit » (*Witz*). Il se distinguerait toutefois du *jeu de mots* ou « double sens proprement dit », type « élevé » du mot d'esprit, par sa simplicité technique : « ressemblance quelconque mais flagrante » entre deux mots exprimant deux significations (1993 : 91 et 104). Todorov critique à bon droit l'instabilité d'une classification dont Freud lui-même pointait les insuffisances. Il lui substitue une quadripartition réinvestissant les étiquettes rhétoriques, en croisant deux couples de critères :

	Identité des signifiants	Ressemblance des signifiants
Occurrence unique d'un signifiant	<i>Syllepse</i>	<i>Contamination ou calembour</i>
Occurrence multiple d'un signifiant	<i>Antanaclase</i>	<i>Paronomase</i>

L'« occurrence unique du semblable » présente deux configurations : le *mot-valise*, défini comme *contamination* lexicale, et le *calembour*, où le signifiant occurrent « évoque » un paronyme absent, souvent par allusion à « une locution, un proverbe, une citation bien connue » (« J'ai voyagé tête-à-**bête** avec lui »). Todorov note toutefois que

²⁴ « Au bout du quai d'**Austerlitz** / on crie : il faut se **taire, Liszt** » (R. Queneau, *Courir les rues*, Paris, Gallimard, 1967).

²⁵ Dans *Rhétorique générale*, le calembour figure comme « jeu de mots » parmi les *métaplasmes* (altération phonique ou graphique) (1982 : 62 et 66), qu'il sert à désigner dans le tableau des « figures par suppression-adjonction » de la postface (214). Il apparaît par ailleurs au rang des *métasémèmes* (changement de sens), introduit dans la série « *Attelage, antimétabole, antanaclase* » (que recouvre le terme *Syllepse*) pour désigner l'antanaclase comme « jeu de mots puéril », selon la formule de Fontanier (1982 : 121-122).

la substitution *in absentia* peut reposer sur un rapport sémantique et non formel²⁶, qui éloigne donc du modèle (1977 : 309-310).

La quadripartition est hétérogène au regard de la terminologie rhétorique, où le calembour fait figure d'intrus. Il paraît surtout peu opportun de le cantonner à des configurations aussi spécifiques, alors que sa pratique comme figure de double sens est plus extensive. Inversement, ses valeurs discursives ne justifient pas d'en faire un terme générique rassemblant l'antanaclase et la syllepse dans une commune visée « ludique » (cf. Kerbrat-Orecchioni 1977 : 140 sq.)²⁷. À partir d'une similitude de signifiants, le calembour force une interaction sémantique qui peut osciller entre l'assimilation et le conflit. Sa définition appelle une prise en compte de la structuration linguistique, mais aussi de la visée ou de l'effet pragmatique, y compris en termes d'évaluation.

De ce faisceau de paramètres dépend la distinction entre syllepse et calembour, dont la pertinence se mesure à l'aune de leurs enjeux discursifs et esthétiques. Les deux figures répondent respectivement aux modèles linguistiques de la polysémie et de l'homonymie²⁸, mais leur fonctionnement met au jour des variations de régime susceptibles de produire un « effet calembour » (discordance) ou un « effet syllepse » (concordance). Le travail interprétatif porte sur les rapports entre les signes et/ou les sémèmes sollicités – ou plus souvent sur des ajustements de sèmes en co(n)texte. Il s'agit donc de rendre compte des conditions linguistiques et énonciatives de réussite du double sens, dans l'interaction entre production et réception.

3. Structuration lexicale et visée discursive

Le double sens lexical se déploie entre deux pôles figuraux. Le calembour suppose l'appréhension d'une altérité sémiotique exploitée sur le mode de la discordance. Son conditionnement local peut en faire un acte de langage (mot d'esprit, slogan...) à visée ludique, subversive, persuasive. Figure plus discrète, la syllepse procède d'une différenciation interne au signe, engageant la cohésion et la cohérence du discours. Sont ainsi placés en tension les « deux modes de signifiante » distingués par Benveniste²⁹, qui croisent les problématiques linguistiques de l'homonymie et de la polysémie. Le rôle crucial de la structuration lexicale de l'énoncé n'autorise pas à préjuger de sa visée et de son « effet psycho-esthétique » (Groupe μ 1982 : 27). La

²⁶ La substitution repose souvent sur des relations systémiques : antonymie, synonymie, mais aussi métonymie. F. Rastier mentionne ainsi ce titre de *France Inter* : « Un **écologiste** mal léché » (23/10/93) (1997 : 321).

²⁷ Voir aussi B. de Foucault (*calembour polysémique, calembour homonymique*), mais dans un corpus de « jeux de mots » explicitement placé sous le signe ludique (1988). La tendance du terme *syllapse* « à être généralisé à tous les cas de double sens volontairement ludique » [y compris homonymiques] (Kerbrat-Orecchioni 1977 : 144) ne s'est pas confirmée.

²⁸ La première attestation du nom *homonymie* dénonce dans *Gargantua* la pratique de mauvais emblèmes « tant ineptes, tant fades, tant rustiques et barbares », comme « des *pennes* d'oiseaux pour *penes* » ou « un *bancq rompu* pour *bancque rouverte* » (F. Rabelais, *Gargantua, op. cit.*, p. 66-67).

²⁹ « Le sémiotique (le signe) doit être RECONNU ; le sémantique (le discours) doit être COMPRIS. » (1974 : 64-5)

nature et la valeur des liens sémantiques sont conditionnées par le co(n)texte, à travers les types de modélisation du discours (Gaudard 2004 : 84 sq.). De ce conditionnement peut dépendre la discrimination même des signes, en particulier dans le défigement de lexie complexe (voir ci-dessous). C'est donc de manière non oppositive que l'on peut distinguer pour chaque figure une variante « lexicale » et une variante « discursive ».

3.1. Homonymie et polysémie

L'héritage rhétorique du *double sens* a privilégié des descriptions par combinaison de sens délimités et stables. En revanche, le statut du « mot » comme unité lexicale est resté longtemps fragile, suivant l'héritage des figures « de diction ». Beauzée, qui assimile structurellement la syllepse à l'antanaclase, choisit une rime évidemment homonymique pour illustrer que « les deux sens du mot de la *Syllepse* peuvent être propres » : « Armand, qui pour six vers m'a donné six-cents *livres*, / Que ne puis-je à ce prix te vendre tous mes *livres* ! »³⁰ L'analyse linguistique, fondée sur « l'identité à soi » du signe, implique la distinction entre homonymie et polysémie. S'il paraît contestable en théorie, la définition de la polysémie comme répertoire « institutionnalisé » de sens (Benveniste 1974 : 64 et 227) trouve une justification indirecte dans la composante mémorielle des figures, qui suppose la reconnaissance de formes sémantiques.

3.1.1. Problématique générale : entre langue et discours

On connaît les difficultés soulevées par la distinction entre polysémie et homonymie : rapports entre synchronie et diachronie, description systémique ou sentiment épilinguistique. Les critères formels de différenciation (distributionnel, dérivationnel) sont d'une efficacité très relative. Ils ont été peu appliqués en lexicographie. Ainsi le nom *bouton*, candidat à une « décision d'homonymie » selon l'article *Polysémie* du *GLLF*³¹, est-il soumis au traitement polysémique traditionnel à l'entrée correspondante du même dictionnaire. Ce type de polysémie forte permet à

³⁰ *Encyclopédie méthodique*, s.v. *Syllepse*. Fontanier, qui reprend l'exemple sous l'entrée *Antanaclase*, définit en revanche la figure en incluant explicitement l'homonymie : « *La répétition d'un même mot pris en différents sens, propres ou censés tels* ; ou encore, *Le rapprochement de deux mots homonymiques et univoques avec des significations toutes différentes* » (1977 : 348). Le sens large de *mot* se retrouverait chez Bally, qui prône l'abandon de cette « notion incertaine » en linguistique (1965 : 288) : « deux homonymes contenus dans un même mot peuvent apparaître simultanément à l'énoncé de ce mot dans le discours » ; « Quand on entend la phrase "La Méditerranée n'a pas de marées, c'est une *mer* dénaturée", le mot *mer* évoque à la fois l'idée d'une étendue salée et celle d'une femme qui a des enfants, et c'est cela qui fait rire. » (1965 : 175)

³¹ « En vertu du paradigme dérivationnel, on peut distinguer trois entrées *bouton* : *bouton* 1 (du vêtement) → *boutonner* (v. tr.) → *boutonnage* → *boutonnière* ; *bouton* 2 (pustule) → *boutonneux* → *boutonner* (v. intr.) ; *bouton* 3 (de fleur) → *boutonner* (v. intr.) (voir L. Guilbert, *La Créativité lexicale*, Larousse, 1975) ».

Apollinaire un emploi en zeugme, formellement surdéterminé, conférant à la syllepse un effet de calembour³² :

Comme cette femme est mennonite

Ses rosiers et ses vêtements n'ont pas de **boutons** (Apollinaire, « Annie »)

L'effet de saillie tient pour beaucoup à la justification pseudo-logique (*comme...*). Le discours brouille la représentation par un conflit entre domaines, qu'il ne prétend pas dépasser. Alors que l'hyperbole du dénuement est portée à la satire, une anaphore rétablit toutefois une cohérence discursive : « Il *en* manque deux à mon veston ». Le jeu de miroir unit enfin de façon décalée les protagonistes de cette fantaisie douce-amère : « La dame et moi suivons *presque* le même rite ».

L'« oscillation » entre polysémie et homonymie (Guilbert, *GLLF*) place la lexie en tension entre le type de structuration linguistique (parenté des sémèmes vs disjonction des sémèmes), les déterminations co(n)textuelles et la visée discursive. Or la distinction sémiotique en langue est partiellement tributaire des effets de discours.

On peut rappeler la différence établie par Bally entre « homonymes étymologiques » et « homonymes sémantiques » (issus d'une dissociation). À l'exigence sémantique de *relier* les sens, le linguiste oppose une approche « stylistique » synchronique, soucieuse de *séparer* pour mieux les juger les « nuances intermédiaires » (1951 : 44-8). La première orientation, illustrée par la sémantique guillaumienne, a été concurrencée par le modèle homonymique issu de la linguistique structurale, tendant au « dégroupement » d'entrées lexicographiques. Le principe synchronique trouve sa limite dans la pratique d'analyse littéraire, attentive aux effets de sens engageant l'histoire des mots.

Si l'on accepte comme repères ces catégories de langue, deux pôles se dégagent.

(1) Les « homonymes étymologiques » sont a priori perçus dans un rapport d'extériorité³³. Ils offrent la matière de calembours audacieux mais rares, compte tenu des contraintes distributionnelles. Lorsqu'il n'est pas délimité comme acte de langage (contexte d'énonciation, accompagnement mimo-gestuel), le calembour requiert un interprétant verbal. Ainsi de cette glose encyclopédique de San-Antonio, qui déclenche artificiellement le double sens : « Cette journée de **diète** (comme on dit à Augsbourg, à Francfort, à Worms et à Spire) l'a mis [Bérurier] en verve »³⁴. Un cas intermédiaire est celui des homonymes à étymon commun, dont l'énoncé suggère la parenté : « Le jour

³² Le *GLLF* comme le *TLF* distinguent dans le champ sémantique de *bouton*, d'une part les sens végétal et cutané, qui conservent le trait dynamique du verbe *bouter*, d'autre part les sens métaphoriques non biologiques (dont l'accessoire vestimentaire). Sur le potentiel figural des paliers de polysémie, voir S. Rémi-Giraud (2006).

³³ Exemple canonique : *louer* 1 (< lat. *laudare*) vs *louer* 2 (< lat. *locare*).

³⁴ *Diète* 1 < lat. *diata* < gr. *diaita*, "genre de vie"; *diète* 2 < lat. médiév. *dieta*, "jour assigné", de *dies*, "jour". San-Antonio, *En peignant la girafe*, Éditions Fleuve noir, 1969, p. 174 (désormais S-A).

de l'an est le seul jour où les femmes oublient votre passé à cause de votre **présent** »³⁵ (Guitry, cité par Foucault).

(2) La polysémie répond au conditionnement de la syllepse littéraire qui, dans sa réalisation plénière, vise à une conjonction d'univers motivée par le cotexte et/ou l'esthétique de l'œuvre : métaphysique hugolienne, correspondances baudelairiennes... « L'Ennemi » de Baudelaire noue dès le vers initial deux isotopies (chronologie et météorologie)³⁶, portant à l'hypotypose la représentation d'un jardin dévasté. Mais il faut attendre la dernière strophe pour que le lexème *temps* dévoile le ressort polysémique de la mise en scène³⁷. La dramatisation, soutenue par des ruptures tonales, repose sur la double lecture d'un cliché fonctionnant comme *matrice* textuelle (Riffaterre 1983 : 33 sq.) : **les ravages du temps*. Justifiée par le spectre de la stérilité poétique (« les fleurs que je rêve »), elle culmine dans l'énoncé généralisant du dernier tercet, soumis à l'aspect tensif du présent : « Le Temps mange la vie, et l'obscur Ennemi / Qui nous ronge le cœur... ». Le réseau de syllepses fait du *mauvais temps* l'allégorie d'un Temps mauvais, manifestation du Mal annoncé par le titre du recueil et suggéré par celui du sonnet³⁸.

L'interprétation du double sens est tensionnelle. Sa dynamique tient au conditionnement herméneutique des rapports sémantiques : distance plus ou moins grande, dans un rapport d'extériorité ou d'intériorité, à visée discordante ou concordante. Freud décrit l'énergie cognitive du mot d'esprit en des termes rappelant la définition de l'image poétique :

Le plaisir qui, dans un mot d'esprit, provient d'un tel « court-circuit » est d'autant plus grand que les deux domaines de représentations mis en relation grâce au même mot [à entendre au sens large de séquence homonymique, voire paronymique] sont étrangers l'un à l'autre, éloignés l'un de l'autre et que, donc, l'économie réalisée sur le cheminement de pensée grâce au moyen technique du mot d'esprit est importante. (1993 : 228)

Cette énergie n'est pas étrangère à la syllepse. Les combinaisons polysémiques macrogénériques du type *concret/abstrait* (« Galathée est pour lui plus **douce** que le thym du mont Hybla », Virgile), souvent perçues comme conventionnelles, ont d'abord constitué de sensibles écarts de langage. D'où la recommandation de Dumarsais : « éviter les jeux de mots trop affectés et tirés de loin » ([1730] 1967 : 178). Or le

³⁵ *Présent*, «cadeau» est un déverbal de *présenter* : on retrouve donc *prasens* par une voie détournée.

³⁶ « Ma jeunesse ne fut qu'un ténébreux orage ». L'épithète *ténébreux* remotive un cliché (« Les orages de la jeunesse sont environnés de jours brillants », Vauvenargues) en exprimant un trait caractéristique de l'être romantique (syllepse).

³⁷ De création française (XII^e s.), le sens météorologique de *temps* relève en synchronie d'une polysémie forte (homonymie selon le *Dictionnaire historique de la langue française*). Cf. les distinctions lexicales (angl.) *time/weather* ; (all.) *Zeit/Wetter*.

³⁸ Voir la *Parabole du grain et de l'ivraie* : « L'ivraie ce sont les fils du mauvais, l'ennemi qui l'a semée, c'est le diable. » (Matthieu, XIII, 38-39) La référence est justifiée par la concordance des images (récolte menacée, fertilité ruinée). Ce rapide parcours s'inspire d'une lecture stylistique de Noël Dazord mettant au jour les ressorts de ce poème énigme, emblématique du symbolisme du Spleen.

discours peut forcer le trait jusqu'au comique : « Bogaert sentit que sa journée **s'écoulerait** bêtement et lentement, comme une rivière sans poissons devant l'ombre d'un pêcheur à la ligne » (Mac Orlan, cité par Suhamy 1993 : 32). Les conditions de réussite de la syllepse supposent toutefois la conscience d'une densité signifiante, selon une double perspective statique (stratification sémantique) et dynamique (temporalité discursive, interactions participant de la signifiante textuelle). Cette dialectique de la distance et de la proximité met en jeu en discours un double processus dont la langue offre, en diachronie, une réalisation asymétrique : l'homonymisation de polysèmes, attestée par l'usage lexicographique, et la polysémisation d'homonymes, liée à « l'étymologie populaire ».

3.1.2. *Homonymisation de polysèmes*

L'homonymisation de polysèmes, fondée sur la démotivation sémantique, est entérinée par la distinction d'entrées lexicographiques. Elle fait le sel du mot d'esprit cité par Freud : « C'est le premier **vol** de l'aigle »³⁹ (1993 : 91), qui réactive à travers le nom déverbal *vol* la dérivation sémantique entre *voler* 1 ("se déplacer dans les airs") et *voler* 2 ("attraper au vol", d'où "dérober"). Aux paliers intermédiaires de dissociation sémantique, la visée discursive joue un rôle déterminant dans la perception de la distance et son interprétation. L'hétérogénéité est exploitée comme telle dans ce calembour produit par une glose de connivence (posture macho et langage argotique du personnage) : « Je m'installe sur une **bergère** (on ne se refait pas) »⁴⁰ (S-A : 115). La trivialité du procédé vaut pourtant comme indice d'une variation de registre qui fait la touche San-Antonio.

Dans le texte littéraire, la discordance peut faire sens localement, ou participer d'une esthétique de la disparate ou du désaccord. Le pouvoir déflagrant du calembour doit composer avec l'exigence de continuité discursive, qui peut être contournée par un changement de point de vue. On retrouve, sous la plume d'Apollinaire, une exploration poétique du « trafic frontière » entre homonymie et polysémie (Ullmann [1952] 1975 : 221-2) illustré par le verbe *voler* :

Et changé en oiseau ce siècle comme Jésus *monte dans l'air*
Les diables dans les abîmes lèvent la tête pour le regarder [...]
Ils crient s'il sait **voler** qu'on l'appelle **voleur** (« Zone », Alcools)

³⁹ À propos d'un des premiers actes de Napoléon III après son accession au pouvoir : la confiscation des biens de la Maison d'Orléans.

⁴⁰ *Bergère* 1 s'emploie pour désigner une épouse, une maîtresse, voire une fille facile (XIX^e s.), par allusion aux pastorales du XVIII^e s. ; *Bergère* 2 s'est spécialisé au XVIII^e s comme terme d'ameublement pour désigner par métonymie un fauteuil propice aux conversations intimes (*GLLF*) ou dont la tapisserie représentait des scènes de bergers (*TLF*). Alors que *Le Robert* et *TLF* présentent des entrées distinctes, *GLLF* présente pour *Bergère* 2 une sous-entrée de « terme autonome lexicalement », « la catégorie grammaticale » étant « source de différenciation lexicale » (voir p. IV).

Le passage affiche sa composante ludique dans la logique d'une pseudo-dérivation *voler* 1 → *voleur*, préparée en amont par le défigement de la lexie *monte-en-l'air* (trait d'agilité/, voire de /légèreté/ afférent au "voleur opérant dans les étages"). Mais le trait subversif, inspiré de l'esprit fin de siècle, est ici assignable au mauvais esprit des diables. L'effet de saillie participe d'un enthousiasme exaltant la réflexivité du texte. À travers ses références savantes, celui-ci semble initier à une mystique moderne (voir Rastier 1989 : 262 sq.), en parodiant une pratique du jeu de mots édifiant illustrée depuis Saint Augustin⁴¹. L'oscillation linguistique entre homonymie et polysémie nourrit l'ambivalence d'une poétique déjouant l'esprit de sérieux.

3.1.3. Polysémisation d'homonymes

La langue connaît un processus inverse d'assimilation des contenus par similitude de l'expression. En fait l'« attraction homonymique » (Duchacek 1967 : 97 sq.) peut affecter le signifiant et/ou le signifié. C'est ce qu'attestent les deux *sens* du français issus, l'un du latin *sensus* ("perception, manière de sentir, de penser ; signification d'un mot"), l'autre du germanique *sinno* ("direction"), soumis à l'influence du premier⁴². Elle peut s'étendre à l'homophonie, voire à la paronymie. Relations accidentelles (« Je sais, ce n'est pas une excuse mais j'étais inconscient, **chaos** »⁴³) ou construites par des dispositifs réflexifs (glose, artifice typographique) parfois combinés : « Ce film est fondé sur le principe de la **bal(l)ade**, aux deux sens du terme »⁴⁴.

La polysémisation relève de ce que l'on appelle « l'étymologie populaire », qui conçoit intuitivement des relations sémantiques entre signes. L'assimilation formelle entre les adjectifs *vague* 1 (< lat. *vagus*, "vagabond, errant", puis "inconsistant, indéfini") et *vague* 2 (< lat. *vacuus*, "vide, inoccupé") peut être corrélée à une affinité sémantique, perceptible dans la lexie complexe *terrain vague*⁴⁵. Mais le processus d'assimilation partielle n'est pas consacré par les dictionnaires qui, même dans une logique synchronique, assument leur statut de ressource savante.

⁴¹ Beauzée exprime sa réserve à l'égard de concetti augustiniens qu'« un orateur moderne éviterait avec soin ».

⁴² D'où la hardiesse de cette variation claudélienne : « Le temps est le *sens* de la vie. (*Sens* : comme on dit le sens d'un cours d'eau, le sens d'une phrase, le sens d'une étoffe, le sens de l'odorat.) » (« Connaissance du temps », *Art poétique*, Paris, Gallimard, coll. « *Poésie*/Gallimard », 1984, p.48) Ou ce jeu de mots métalinguistique par défigement : « Les sens uniques conduisent-ils à des impasses ? » (Kleiber 1990).

⁴³ Perle d'un journal transcrivant les propos d'un délinquant (*Midi Libre*, 25 avril 2003), exploitée par le *Canard enchaîné*. Le rituel de la rubrique « À travers la presse déchaînée » est de rétablir l'expression juste dans un commentaire : « Il était non seulement **KO** mais couvert de confusions multiples. » (7 mai 2003)

⁴⁴ *Télérama*, cité par J. Authier-Revuz, qui souligne que « les termes "mot, terme" ne se limitent pas à ce qui peut "raisonnablement" être considéré comme un mot, au sens d'unité lexicale » (Authier-Revuz 1995 : 766 et 786).

⁴⁵ San Antonio se plaît à remotiver l'adjectif par extraction, entre cuistrerie et naïveté : « Je traverse la place et je fais un grand détour pour pénétrer dans le terrain vague. Il n'est d'ailleurs pas si **vague** que cela puisqu'on y construit un building de soixante-treize étages. » (S-A : 74).

En revanche, la dynamique discursive est propice à ces interférences sémiotiques. Dans *Les Liaisons dangereuses*, le « cœur flétri⁴⁶ » de Madame de Tourvel suggère, à travers une ambiguïté grammaticale (adjectif/participe), la double surimpression, homonymique et polysémique, de deux verbes :

- *flétrir* 1 (de l'adj. *flestre* < lat. *flaccidus*, "flasque") [à propos d'un végétal] (1) "faire perdre sa forme, ses couleurs par privation d'eau", d'où (2) "dépouiller de son éclat" et "désoler" ;

- *flétrir* 2 (par altération de *flattrir*, du frq. *flat*, "plat") (1) "marquer au fer rouge", d'où (2) "deshonorer".

Le thème du dessèchement (« depuis hier, je n'ai pas versé une larme. Mon cœur flétri n'en fournit plus ») renouvelle le cliché végétal du *cœur flétri*⁴⁷, qui trouve tout son sens, par synecdoque, dans le double répertoire de la « honte » et des « souffrances ». Le participe *flétri* opère sobrement la synthèse des sphères intime et sociale.

Il faut toutefois la virtuosité de Saint-John Perse pour réduire poétiquement l'altérité sémiotique de deux homonymes étymologiques. *Amers* fonde ainsi la pertinence d'une « mer **louable** », sollicitant à la fois *locare* et *laudare* (*Amers*, *Strophe*, I, 2). Alors que Bally illustre l'homonymie étymologique par les deux verbes *louer* (1951 : 44), M. Aquien fait de cette figure une « syllepse de sens » en privilégiant l'effet de convergence (1996 : s.v. *Ambiguïté*). Mais tout double sens ne doit pas être uniment assimilé à une « fusion de deux sens » (Le Goffic 1982 : 94). Si l'hétérogénéité est le ressort du mot d'esprit, elle intéresse aussi le discours poétique, qui rend perceptible le travail de composition entre signes, selon des visées parfois incertaines.

La densité du discours littéraire s'accommode mal du postulat selon lequel la diachronie n'a « aucune incidence sur l'usage rhétorique de la langue, lequel est essentiellement synchronique (l'écart est perçu ici et maintenant) » (Groupe μ 1982 : 121). En écartant les homonymes étymologiques des « faits d'expression », Bally marque la différence entre sa stylistique linguistique, vouée aux « rapports à la fois *spontanés* et *constants* entre la parole et la pensée » (1951 : 46), et une stylistique littéraire attentive à la mémoire et au jeu des mots. Si la signification est toujours pour quelqu'un, le plaisir attaché aux jeux de langage est d'autant plus intense qu'est lucide la communion dans une culture partagée.

⁴⁶ P. Choderlos de Laclos, *Les Liaisons dangereuses*, Lettre CXLIII, Paris, Flammarion, coll. « Garnier-Flammarion », 1996, p. 324.

⁴⁷ « J'ai été frappé comme l'herbe sous un soleil ardent : mon cœur s'est flétri, et j'ai oublié jusqu'au soin de ma nourriture. » (*Psaumes*)

3.2. Cas hybride du défigement lexical

Une culture proprement langagière est sollicitée par le défigement de séquences lexicalisées, qui radicalise les interactions entre syntagme et paradigme, *in præsentia* ou *in absentia*. F. Rastier a proposé une typologie des procédures de défigement, en distinguant d'une part les structures morphologique, syntaxique, sémantique de l'énoncé, d'autres part les types de conditionnements co(n)textuels (Rastier 1997 ; voir aussi Rouayrenc 2006). Le plus souvent, l'exercice repose sur la paronymie ou sur des modifications morphosyntaxiques parfois radicales de la matrice langagière.

Alors qu'on peut faire du défigement *in absentia* une forme typique du calembour (Todorov 1977), il est régulièrement traité comme syllepse, y compris dans les analyses fondées sur la distinction linguistique entre polysémie et homonymie. Dans sa forme stricte, il repose pourtant sur une homonymie étendue (une séquence lexicalisée vs plusieurs constituants autonomes ; voir Bally 1965 : 173) et répond généralement à une visée ludique et/ou subversive caractéristique du calembour. Mais le rapport entre les deux lectures, synthétique et analytique, est au moins partiellement motivé en langue⁴⁸.

Les réalisations les plus exigeantes n'affectent pas la forme de l'expression figée. Un défigement par rétrolecture est analysé par M. Ballabriga et C. Vigneau-Rouayrenc dans une chanson de Bobby Lapointe (1992 : 89) :

Mais maint'nant fini les vacances
Je vais *reprendre le collier*
De ma bell'sœur
Chez l'bijoutier qui l'a arrangé (« Le beau voyage »)

L'extraction du nom *collier* par détermination postposée produit une syllepse – le sens de *collier* comme nom autonome (“bijou”) n'est pas celui qui a donné naissance à l'expression (“partie du harnais”) – mais sur un mode biaisé faisant jouer deux unités hétérogènes (autonomie vs intégration lexicale). Cette syllepse, que l'on dira « intégrée », implique une réinterprétation parallèle du verbe *reprendre* (autre syllepse). Prédéterminé aux conflits syntaxiques et sémantiques, le défigement produit ici deux parcours interprétatifs inconciliables : l'enjeu n'est pas de fonder une équivalence dans le « double sens », mais de faire grimacer le langage en ruinant sa logique : la relation chronologique (« maint'nant fini »...) est démotivée au regard de la seconde lecture.

L'exercice est plus subtil dans la simple resémantisation co(n)textuelle des constituants, autorisant des lectures compatibles⁴⁹. Il conjugue parfois l'hétérogénéité du calembour avec la visée conjonctive de la syllepse. Ainsi de ce conseil adressé à un

⁴⁸ La lexie complexe répondrait strictement au modèle de la syllepse lorsqu'elle se prête co(n)textuellement à deux interprétations globales : « Suite à ces conflits, il a *pris le large* » (ancienne métaphore maritime) au double sens : “s'éloigner”/“rompre avec sa famille, un milieu”, que soutient une corrélation *distance physique/affective*.

⁴⁹ La lecture analytique ne correspond par forcément au sens « propre » de l'expression.

alcoolique aux « fureurs cycloniques », dont le vice sert d'interprétant à la remotivation de l'expression : « Mettez de l'eau dans votre vin »⁵⁰. La pertinence de la combinaison isotopique tient à une relation métonymique cause/conséquence, fondée sur la congruence entre l'invitation à la tempérance (« *buvez moins* ») et une représentation archaïque du tempérament (« *modérez-vous* »)⁵¹. Mais la lecture analytique peut inversement être due à une isotopie sémantique produisant un paradoxe. Ici par le réveil d'une métaphore « “morte” (ou dormante) » sur *brûler* (cf. *n'être pas de bois*) : « Ce sont les hommes qui **ne sont pas de bois** qui *brûlent* le plus facilement. » (Landheer 1984 : 26)

Caractéristique des titres et slogans, ce procédé présente des variations selon le degré de figement lexical et les moyens mis en œuvre : de la simple remotivation sémantique à une radicale déconstruction de la lexie, souvent corrélée à la réinterprétation d'un ou plusieurs constituants. Le jeu entre deux types d'unités lexicales relève, structurellement et souvent discursivement, de la logique du calembour : le défigement « paraît contester les normes qui ont présidé au figement » (Rastier 1997 : 310). La syllepse peut ainsi fonctionner localement, sous forme « intégrée », à l'articulation des deux interprétations, voire globalement lorsque le lien entre les deux interprétations est puissamment (re)motivé.

4. Régimes d'actualisation en co(n)texte

Alors que le terme de « double sens » suggère une relation duelle, les faits de discours manifestent des degrés variables de discrimination, d'actualisation, de compatibilité des sémèmes sollicités. Leur description suppose l'articulation de la sémantique lexicale – modèle justifié par l'héritage rhétorique des figures « de mot », dont relève la syllepse – à une sémantique discursive attentive aux déterminations globales sur l'énoncé. L'attention accordée au co(n)texte déplace les termes de la problématique référentielle, en faisant valoir les relations sémiotiques et en intégrant la dimension du point de vue. Décryptage et interprétation mettent en jeu la hiérarchisation en réception des paramètres linguistiques de l'énoncé.

4.1. Calembour : quelle pertinence référentielle ?

La mauvaise réputation du calembour tient en partie à sa gratuité de jeu de mots. Cette évaluation négative peut être fondée sur les relations intensionnelles entre sens, mais aussi sur la logique extensionnelle du discours (voir Le Guern 2006). Ce qui est alors impliqué, c'est le mode d'accès à la référence. Ses descriptions varient selon les

⁵⁰ Henri Calet, *La belle Lurette* [1935], Gallimard, « L'Imaginaire », 1979, p. 166.

⁵¹ *Tempérament* < lat. imp. *temperamentum*, “juste proportion”, de *temperare*, “mélanger” d'où “adoucir”.

options théoriques, mais aussi selon certaines variations terminologiques inhérentes au paradigme de la *référence*.

4.1.1. *Dénotation simple*

Selon M. Le Guern, le calembour se distingue de la syllepse par le fait qu'« un seul des deux signifiés [...] est référentiellement pertinent dans le contexte » (2006 : 101). Ce principe est illustré par une « équivoque » de Tabourot, où intervient le paramètre graphique :

Les lavandieres ont un proverbe ordinaire, Si vous **lavez**, ne me le pretez pas : si vous ne **lavez** pas, pretez-le moy. Qui s'enten d'une palette ou batoir, propre à laver les draps.

On peut défendre que l'interprétation fondée sur le segment homophonique *l'avez* « connote fortement, mais ne dénote pas » (*ibid.*). C'est toutefois elle qui, sous l'insistance cotextuelle de la forme pronominale (*le* pretez ; pretez-*le*), produit le calembour, dont la force tient précisément au paradoxe : **ne l'avez pas ↔ pretez-le*. Comme dans d'autres équivoques de Tabourot, l'ancrage anecdotique et commentatif sert à motiver la relation linguistique à la base du double sens (dérivation *laver/lavandière*). Il apparaît comme un dispositif verbal « justifiant l'équivoque », plus qu'un cadre de validation référentielle (Cornilliat 1994 : 161). De même, l'argument narratif des fables d'A. Allais sert ostensiblement de matériau au calembour qui en est la « morale » ou la pointe. L'économie humoristique des sketches suppose un développement narratif « prétexte » à des exercices langagiers qui, avec R. Devos par exemple, défient la cohérence jusqu'à mettre la représentation à l'épreuve du non-sens.

Si la mécanique du jeu de mots résiste au critère référentiel, le calembour n'est pas pour autant enfermé dans sa réflexivité langagière. Une équivoque semblable à celle de Tabourot a été exploitée par une marque de lave-linge, dans une publicité sur double page affichant l'enchaînement : « La compétence, nous *l'avons* » / « Le résultat, vous **lavez** ». La lecture graphique est contestée par le schème initial de dislocation (*nous avons x → vous avez y*), qui suggère un *bon* « résultat », c'est-à-dire “un lavage de qualité”. Telle est bien la visée persuasive du slogan, dont l'efficacité pragmatique est à la mesure de l'effort cognitif consenti : le détour par un segment verbal impliqué *in absentia*.

4.1.2. *Double dénotation*

La notion de double sens pourrait impliquer une double référence. C'est ce que suggère cette analyse linguistique du court-circuit décrit par Freud :

[Le calembour] a besoin que les homonymes et homophones continuent de dénoter distinctement. De sorte qu'on passe et repasse toujours par le relais du lexique, et des significations reçues, entre lesquelles il n'est pas de coalescence, de fusion ou de flou possible. Le calembour exploite peu les connotations. S'il impose une équivalence, c'est entre dénotés. (Cornilliat 1994 : 150)

Il s'agit ici d'opposer le cloisonnement caractéristique du calembour aux réagencements sémiques produits par la métaphore. Mais on touche à l'ambiguïté du terme *dénotation*. Le sens hérité de la logique varie lui-même entre définition d'une classe comme potentiel référentiel et référence effective (extra-linguistique)⁵². Le sens moderne courant distingue le noyau stable du signifié lexical, engagé dans le « mécanisme référentiel », d'informations « subsidiaires » de type connotatif (Kerbrat-Orecchioni 1977 : 15). Le double mouvement de dénotation peut conduire à une double référence. Ce n'est pas forcément un gage de qualité, mais parfois une manière provocante de déjouer l'arbitraire du langage : « Il n'y a pas de différence entre un coiffeur et un peintre, ils **peignent** tous les deux » (cité par Fuchs et Le Goffic 1985 : 36).

4.1.3. Lectures hiérarchisées : cas du défigement lexical

Généralement, l'énoncé se prête à deux lectures hiérarchisées, et la valeur du calembour tient surtout à leur motivation relative. Dans le cas du défigement lexical, la lecture analytique est souvent la plus pertinente, la lexie servant de matrice langagière au jeu de mots. Cette lecture peut être activée par des signaux discursifs (caractère artificiel, voire agrammatical de l'énoncé occurrent), dont le rôle est crucial si la lecture synthétique n'est pas (ou est peu) motivée co(n)textuellement (Kerbrat-Orecchioni 1977 : 148-149).

Dans sa réalisation optimale, le calembour produit une convergence des lectures. Une équivoque homophonique comme « la **faim** justifie les moyens » combine à l'écrit la notoriété d'un énoncé gnominique et la saillance d'un intrus lexical assimilable : soit par l'expression antinomique d'« une “cause” justificatrice » (vs **fin*) qui fonde le plaidoyer (Cornilliat 1994 : 145) ; soit par une prédication impliquée du type **assouvir sa faim*, motivant l'homophonie *fin/faim*. Le double jeu lexical se combine ainsi au principe de « permissivité inférentielle » faisant du proverbe un « argument » dans une situation spécifique (Kleiber 1994 : 219). La graphie impose la formule créative, mais son efficacité pragmatique résulte de l'interaction des points de vue. La variante matérialiste de la *doxa* institue un ordre logique fugace, exploitant les hasards de l'homophonie.

⁵² Voir aussi les trois paliers distingués, dans sa propre terminologie, par E. Coseriu : « En tant qu'élément faisant partie du langage [...], un nom *dénomme* un concept (qui est précisément son signifié virtuel) et ne *désigne* que potentiellement tous les objets rapportables à ce concept. Ce n'est que lorsqu'il est engagé dans le discours qu'un nom peut *dénoter* un objet » (2001 : 43). Dans ce dispositif, la *dénotation* correspond à la « désignation actuelle », distinguée de la « désignation virtuelle » (*ibid.* : 45) ou « potentielle » (*ibid.* : 42).

Si la lecture synthétique est la plus (ou la seule) pertinente, le défigement est moindre. Il peut tenir à la sollicitation co(n)textuelle d'un ou plusieurs constituants de la lexie, fût-ce sur un mode paradoxal. « Cartier-Bresson, *y a pas photo* » (Marie-Claire) : dans ce titre d'un article présentant la reproduction du « scrap-book » du photographe comme un « objet-culte », le nom propre sert d'interprétant au défigement d'une locution élogieuse empruntée au jargon sportif. Autre ressort possible : l'activation cotextuelle de relations intensionnelles, par exemple au sein de micro-systèmes lexicaux : « *Lunettes noires pour nuits blanches* » (titre d'une émission télévisée fondé sur l'antonymie) (voir Kerbrat-Orecchioni 1977 : 146 sq. et Rémi-Giraud 2006 : 128 sq.).

Le calembour remotive ainsi l'étymologie ludique de l'*allusion*, à travers deux définitions compatibles.

(1) Sollicitation d'un sens non immédiatement accessible, en particulier lorsque le signifiant est absent (homonymie, paronymie)⁵³ ;

(2) Faible actualisation (ou non actualisation) du signifié d'un signe.

La gratuité totale du calembour impose le recours à des artifices discursifs qui la soulignent : « une chemise jaune **souci** (on a tous les siens) » (S-A : 142). Son premier degré de motivation, souvent illustré par les titres de presse, correspond à une simple affinité de domaines sémantiques entre les lectures possibles.

4.1.4. *Référenciation et point de vue*

Ces exercices langagiers, qui peuvent aller contre le code linguistique en faisant jouer des segments homonymes, mais aussi homophones et paronymes, élaborent la référence sur un mode instable. Le processus figural appelle une description graduelle et relative de processus de *référenciation*. L'opposition *dénotation/connotation* appliquée globalement à des sèmes peine à rendre compte des interactions sémantiques qui, même limitées par le conflit sémiotique, participent du jeu de mots. Il est plus opératoire de décrire des ajustements de sèmes par afférence cotextuelle. L'adage de P. Valéry : « Entre deux **mots**, il faut choisir le moindre » (ex. de Foucault 1988 : 40) projette sur la catégorie du langage les traits /pathologie/ et /souffrance/ (axe paradigmatique), tout en prescrivant (axe syntagmatique) une forme d'économie savante. L'interaction sémantique construit un ethos historiquement situé de poète aux prises avec l'esthétique et l'éthique du langage, dont l'art paraît exemplifié par ce trait d'esprit.

Le calembour résiste à une évaluation binaire en termes de pertinence référentielle. Il peut s'inscrire dans une temporalité discursive ménageant des zones de

⁵³ En ce sens, « une “allusion” est une instruction de renvoi à un interprétant externe, unité sémiotique quelconque, non nécessairement linguistique, qui permet d'actualiser des composants sémantiques (inhérents ou afférents) du texte étudié » (Rastier 1989 : 30).

pertinence suivant les étapes de la lecture. La rigidité dénotative garantissant le déclic cognitif n'échappe pas à un principe général d'interaction sémantique à effets variables, du conflit référentiel à une forme de pertinence aussi inédite que contingente. Ce qu'il met en jeu, c'est moins le rapport entre signe et référent qu'une posture énonciative distanciée à l'égard des signes. Son lieu de pertinence fondamental est métalinguistique : « J'ai mal aux deux "mots" à la fois », s'exclame le personnage de Devos victime d'une double *crise de foi(e)*⁵⁴. Le sketch « Je zappe » offre une mise en scène farceuse de l'allotopie traditionnelle entre spiritualité et sexualité, à travers une version télévisuelle du conflit de points de vue.

Le calembour se distingue par sa capacité à fonctionner comme acte de langage, mais il peut échapper à la finitude du bon mot en s'inscrivant dans un projet poétique (voir 5.3.). S'il reste identifié comme tel, c'est par l'évidence d'une hétérogénéité sémiotique et/ou une discordance sémantique produisant un hiatus interprétatif.

4.2. Plasticité et gradualité de la syllepse

Conformément à son étymologie, la syllepse tend à une confusion d'univers sémantiques dans le continuum du discours. Mais le principe de double actualisation à la base de sa définition mérite aussi d'être discuté. Alors que le calembour requiert la conscience d'une altérité, l'énoncé sylleptique se prête souvent à une lecture immédiatement pertinente. L'apparement des sémèmes sollicités pose la question de l'*accessibilité* à une lecture seconde (voir Rastier 1996 : 179). D'où la nécessité d'un travail interprétatif pouvant aller jusqu'à des remaniements radicaux, comme l'inversion de traits inhérents et afférents de certains connecteurs d'isotopie⁵⁵. Dans le texte littéraire, la syllepse se distingue par la temporalité opérative et la gradualité de son fonctionnement figural, qui participe d'une « phénoménologie » du double sens (Bonhomme 2005 : 51).

4.2.1. Typologie formelle

La perspective herméneutique conduit à distinguer deux types de syllepses, selon leurs paliers et leurs modes de réalisation (voir Kerbrat-Orecchioni 1977 : 143 sq. ; Chevalier 2006). Le premier type manifeste l'attention historiquement portée par la grammaire et la rhétorique au conditionnement local de la figure. Le second requiert plus évidemment une sémantique de nature discursive.

(1) Syllepse à déclenchement syntaxique (coordination, comparaison, double combinatoire) ou à balisage méta-énonciatif. Favorisée par certains genres (blague, titre

⁵⁴ R. Devos, « Je zappe », *À plus d'un titre*, Paris, Olivier Orban, 1989, p. 143.

⁵⁵ Voir l'exemple des *morues*, "filles"/"poissons", dans *La Maison Tellier* de Maupassant (Rastier 1996 : 181 sq).

de presse, slogan publicitaire), elle peut présenter un régime d'actualisation proche de celui du calembour et des effets comparables. Cette syllepse correspond souvent à un fait d'ellipse ou de pronominalisation, qui l'apparente à l'antanaclase. La notoriété de l'exemple hugolien : « **Vêtu** de probité candide et de lin blanc » (*Booz endormi*), fondé sur une opposition macrogénérique /abstrait/ vs /concret/, a d'ailleurs favorisé une confusion rhétorique entre zeugme et syllepse (Le Guern 2006 : 98)⁵⁶.

(2) Syllepse à haut régime interprétatif, dont l'archétype serait la syllepse littéraire. Elle fonctionne comme connecteur d'isotopies, agent de cohésion et de cohérence discursive dont le cadre peut s'étendre à de vastes empanns textuels, voire à l'unité texte. Le repérage de la figure met en jeu les critères de visibilité et de lisibilité du double sens, selon la prégnance des isotopies. Là encore, la question de l'actualisation sémantique touche à la problématique référentielle. Le champ littéraire, où s'impose plus particulièrement la notion d'« impression référentielle », conduit à interroger sans a priori les relations de dominance et de hiérarchie entre isotopies (Rastier 1987 : 202 sq.). L'interprétation s'inscrit dans un continuum entre *transport* caractéristique du trope et stabilisation d'un double sens⁵⁷.

Les définitions en termes de cumul de sens – « (tout) à la fois », « simultanément » – ne rendent pas compte de l'instabilité constitutive de la syllepse. Plus que d'autres figures, elle engage une temporalité articulant lecture linéaire et rétrolecture (Groupe μ , 1977). L'intérêt de l'analyse tient à la dynamique sémantique produite à partir de foyers lexicaux, du palier microtextuel aux paliers méso- ou macrotextuels (succession, alternance, superposition des isotopies) (voir Rouayrenc 2006). La syllepse peut ainsi jouer un rôle crucial dans l'organisation des rythmes sémantiques. Au-delà des conventions de genre (épigramme, sonnet...), on distingue des dominantes stylistiques dans l'exploitation de la syllepse : comme ressort initial, pivot ou point de chute de séquences discursives⁵⁸.

La syllepse interroge les conditions d'application de la notion de polysémie (seuils de discrétisation et principe d'organisation des sèmes), voire sa validité comme répertoire de sens délimités. Les parcours interprétatifs qui produisent la figure peuvent être décrits en termes d'actualisation ou de virtualisation de sèmes, selon des « réécritures » dotées d'une pertinence relative puisqu'indexées sur l'une ou l'autre isotopie (Rastier 1996 : 177 sq.). L'interprétation du texte tient à l'évaluation de leur rapport. L'archétype de la « syllepse conjonctive » se déploie entre deux pôles :

⁵⁶ L'écart entre sens « propre » et « figuré », surdéterminé par l'unité métrique, est réduit dans le second hémistiche par la récurrence du trait /blanc/ à travers l'étymologie de *candide* (voir ci-dessous, 4.2.2.). L'isotopie garantit ainsi l'harmonie entre la solennité de l'alexandrin et la noblesse du personnage.

⁵⁷ Voir R. Landher (1984 : 17 sq.) sur les relations entre métaphore et ambiguïté.

⁵⁸ Pour une vue d'ensemble sur le fonctionnement et les enjeux esthétiques de la syllepse littéraire, voir Y. Chevalier et P. Wahl (2006).

(1) « syllepse disjonctive » susceptible d’instituer l’écart en valeur esthétique⁵⁹ et (2) « syllepse diffuse » frayant avec l’indétermination sémantique, en particulier dans le cas de lexies à large spectre sémantique⁶⁰. Cette gradualité confirme l’intérêt de théories sémantiques visant, sous diverses modélisations, à dépasser les cloisonnements de la tradition lexicographique au profit de descriptions unifiantes et continuistes.

4.2.2. *Extensions de champ*

La syllepse radicalise le régime tensionnel de l’interprétation des tropes, suivant les axes syntagmatique (entre signes occurrents) et paradigmatique (entre sens d’un signe) (voir Ricœur 1975). L’attention portée à ses degrés de réalisation invite à ouvrir son champ à des cas-limites où un sens sollicité n’est pas enregistré par les dictionnaires, voire non actualisable. La poétique de Ponge se caractérise ainsi par un double mouvement de remotivation des « racines » lexicales et de néologie sémantique, visant à faire « tenir » le texte par l’expression inédite d’un rapport entre les mots et les choses (voir Fontvieille 2006). En marge du schème traditionnel d’actualisation en discours du potentiel de la langue, la lecture sylleptique tient alors à un *effet* cotextuel de polysémie, faisant du sémème une « classe d’occurrences à construire » (Rastier 1996 : 70).

4.2.2.1. *Syllepse créative*

Par la densité de ses réseaux isotopiques, le texte littéraire favorise des syllepses reposant sur des effets de sens non répertoriés, produits par afférence cotextuelle. Ainsi de ce passage de « Zone » d’Apollinaire, qui jette les bases d’un art poétique sur les décombres du « monde ancien » (v. 1) :

Tu *lis* les prospectus les catalogues les affiches qui **chantent** *tout haut*
Voilà la *poésie* ce matin et pour la prose il y a les journaux [...]
J’ai vu ce matin une jolie rue dont j’ai oublié le nom
Neuve et propre du soleil elle était le **clairon**
Les directeurs les ouvriers et les belles sténo-dactylographes
Du lundi matin au samedi soir quatre fois par jour y passent
Le matin par trois fois la sirène y *gémît*
Une cloche rageuse y *aboie* vers midi

⁵⁹ « Robert et moi nous *servions* Stilitano comme on **sert** un prêtre ou une pièce d’artillerie. » (Genet, *Journal du voleur*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2002, p. 158) Sous la plume de Genet, le caractère transgressif des associations trouve une caution dans le lexique à travers des types répertoriés – le *servant d’office* et le *servant d’artillerie* servent à camper un couple de *servants d’amour* (poét. “amant soumis”) – et prétend transcender les catégories morales dans la fulgurance d’une préciosité baroque.

⁶⁰ Le caractère *diffus* tient ici à l’organisation sémantique de la figure, non à son étendue (cf. l’opposition rhétorique *ponctuel* vs *diffus* dans Prandi 1992 : 20 sq.). Voir par exemple l’enjeu des variations sémantiques sur le verbe *s’en aller* dans la poétique d’Apollinaire (Wahl 2006 : 310 sq.).

Les inscriptions des enseignes et des murailles

Les plaques les avis à la façon des perroquets **criaillent**

J'aime la grâce de cette rue industrielle

Située à Paris entre la rue Aumont-Thiéville et l'avenue des Ternes (« Zone » ; je souligne)

Le verbe *chanter* peut s'entendre au sens large ("produire un effet poétique", *Le Robert*), mais le cotexte spécifie deux domaines d'application à travers l'acte de lecture : visuel, par la médiation du cliché *les couleurs chantent*, et auditif (modalisation *tout haut*). D'où la consécration *poétique* de la scène, soutenue par la convention (« Le poète chante ; il n'écrit pas », V. Larbaud, *TLF*). Elle suggère une attention visuelle à la mise en page, aux rythmes graphiques. La combinaison sensorielle est condensée dans la synesthésie du *clairon*, hyperbole d'un éclat visuel et sonore (dérivation à partir de l'adjectif *clair* au sens auditif), qui se prête à la même prédication (*le clairon chante*, *TLF*). Ce mouvement vers l'harmonie est contrarié par la conversion négative de l'image initiale à travers un paradigme sonore : *gémît*, *aboie*, *criaillent*. Les afférences dysphoriques ont raison de la valeur non marquée du verbe *criailler* rapporté au perroquet (culture encyclopédique d'Apollinaire)⁶¹. La pression des actants (*sirène*, cloche *rageuse*) conforte le trait /discordant/ inscrit dans la suffixation verbale (-*aill*). La comparaison suggère ici une cacophonie de l'écrit (« Les inscriptions... »). Mais le choix de l'oiseau et la symétrie avec la première séquence sollicitent aussi le trait /multicolore/, qu'exploitent certains poèmes contemporains inspirés de la peinture de R. Delaunay. D'où l'application visuelle du sens "produire un effet discordant", attesté pour le seul verbe *crier* qui sert ici d'interprétant *in absentia* à une syllepse sur son dérivé.

Le texte soumet la dualité sensorielle à un retournement axiologique porté au paradoxe. Le conflit de valeur entre *chantent* et *criaillent* est affronté dans la proclamation finale, qui confère performativement la « grâce » à une « rue industrielle ». Des *esthésies* singulières instituent la disparate en principe esthétique, comme marque d'une modernité explorée aussi par les arts plastiques. L'ambivalence du chant s'affichait dans le titre initial de cette profession de foi poétique : *Le Cri*.

4.2.2.2. Syllepse étymologique

Dans leur résistance poétique à l'arbitraire du langage, les écrivains symbolistes ont promu une forme d'hermétisme exploitant l'étymologie. On sait que la constellation poétique du *Coup de dés* trouve une motivation dans l'étymon arabe de

⁶¹ « Selon ROB., *Lar. encyclop.*, *Lar. Lang. fr.*, *criailler* signifie *crier* quand il s'agit du faisan, de l'oie, du paon, de la perdrix, du perroquet, de la pintade » (*TLF*, s.v. *Criailler*).

hasard (*az-zahr*, “jeu de dés”). La pratique est ancienne, mais la distance temporelle et culturelle a pour effet de renforcer l’opacité de la figure et son caractère d’archive, surtout quand un sens courant est disponible. C’est la raison d’être d’appareils critiques comme celui du *Cimetière marin* de Valéry, qui signale sous l’isotopie de la création un latinisme emprunté à Virgile (*componere fluctus*, “apaiser les flots”)⁶² :

Midi le juste y **compose** de feux
La mer, la mer, toujours recommencée !

Comme l’observe G. Molinié, le sens étymologique est souvent un artefact engageant un imaginaire de la langue et de son histoire : celui « que l’opinion savante donne communément à la valeur la plus stable, à une époque particulière, de l’étymon (en général latin) » (1996). Apollinaire prolonge cette tradition, dans une tonalité fantaisiste rivalisant avec la modernité guerrière et son cortège néologique. Telle est la « visée » de ce vers oraculaire, qui fait soutenir le double sens par un réseau homophonique : « Et l’avenir secret que la fusée **élucide** » (cf. *fusée éclairante*) (Apollinaire, « Visée », *Calligrammes*). La figure étymologique est un palier savant de la syllepse, dont l’élucidation sollicite un sens non disponible en langue, mais accessible par des voies langagières et culturelles.

4.2.2.3. Syllepse allusive

La syllepse peut enfin être le lieu d’un conflit entre combinatoire syntaxique et déterminations sémantiques exercées par le cotexte. La résistance à l’actualisation d’un sens disponible n’autorise qu’une allusion, souvent puissamment impliquée dans l’interprétation. C’est ce qu’illustre la scène relatant l’expérience de Bardamu à Manhattan :

Je touchais au vif de mon *pèlerinage*. Et si je n’avais point souffert en même temps des continuels rappels de mon appétit, je me serais cru parvenu à l’un de ces moments de *surnaturelle révélation* esthétique. Les beautés que je découvrais, incessantes, m’eussent avec un peu de confiance et de confort **ravi** à ma condition trivialement humaine (je souligne)⁶³.

La construction verbale impose un sens dérivé de l’étymon *rapere* : “enlever de force (à...)”, d’où “soustraire à un état”. Mais la dynamique discursive ménage une lecture plurielle résultant d’un faisceau d’afférences : psychologique, esthétique (« absolument belles », « trouvailles d’harmonie ») et religieuse (« pèlerinage », « miracle »). La cohésion du passage tient à la remotivation du sens religieux dans son double cinétisme : “soustraire au monde” → “pour faire communiquer avec Dieu” (en particulier sous l’effet d’une vision). En amont, le dérivé *ravissement* balisait un

⁶² P. Valéry, *Poésies choisies*, notes par H. Fabureau, Paris, Hachette, Classiques Vaubourdolle, 1952.

⁶³ L.-F. Céline, *Voyage au bout de la nuit, Romans*, t. I, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1981, p. 193.

parcours interprétatif suggérant la matrice lexicale du passage : *extase*, nom absent remplacé par cette glose : « sortir de sa peau ». Pourtant, le sublime chez Céline est sapé par le trivial, et la disparate des registres suggère une forme de satisfaction naïve qu'exprime l'adjectif *ravi*. Cette version conflictuelle de la syllepse fraye avec le calembour, dans la représentation d'un univers grinçant. Mais elle participe aussi, par stratification, d'un travail de synthèse qu'exemplifie la combinaison syntagmatique : « tout gâteaux, baveux d'*admiration érotico-mystique* de quinine et aussi de faim, faut l'avouer ».

5. Domaines discursifs et évaluation critique

La polarisation entre syllepse et calembour interroge indirectement la relation entre la littérature et ce que Jakobson a défini comme la *fonction poétique* du langage (1963). Contre tout essentialisme, G. Molinié a fait valoir des processus de *littérisation* selon trois paliers de littéarité : générale, générique, spécifique (1998 : chap. III). Le rapport entre réflexivité du langage et ressentiment littéraire conditionne la perception du double sens et son évaluation (effet pragmatique, valeur esthétique). Il s'agit d'ailleurs plus justement de la *conception* d'un double sens, dans l'interaction des formes d'expression et de contenu. À cet égard, syllepse et calembour se distinguent par des prédispositions discursives et génériques.

Le principe de condensation sémantique fait de la syllepse une figure clé de la littéarité et un ressort privilégié de l'herméneutique littéraire. Le pouvoir de déflagration du calembour, son affinité avec l'oral, l'ancrent plutôt dans des pratiques sociales comme le mot d'esprit, le titre de presse ou le slogan publicitaire. Mais la vigilance s'impose, car cette répartition coïncide avec une axiologie séculaire fondée sur la congruence de deux préjugés :

(1) Supériorité du littéraire sur le discours quotidien, même surdéterminé à des fins spécifiques (proverbe, slogan) ;

(2) Supériorité de la polysémie sur l'homonymie.

À la suite de Freud, S. Ullmann reprend le postulat ancien selon lequel « la valeur stylistique des équivoques homonymiques est très inférieure à celle de l'ambiguïté polysémique. [...] il n'en sort, en général, que de mauvais jeux de mots et des artifices futiles » ([1952] 1975 : 235). Quant à la subtilité prêtée à la syllepse, elle doit être située historiquement sous l'angle de l'intention et de la réception : bien des énoncés consacrés par les traités de rhétorique ont été lus d'abord comme des traits hardis ou

faciles⁶⁴. On a vu que Fontanier, fidèle aux recommandations de Dumarsais, distingue parmi les antanaclases guettées par le « jeu de mots puéril » l'espèce « assez noble » de la syllepse, qui combine sens propre et figuré (1977 : 349). Or ces dérivations sémantiques tendent elles-mêmes au calembour quand l'effet est « tiré de loin ».

5.1. Littérature et jeu de mots

Les liens entre la littérature, l'ambiguïté et le jeu de mots sont établis depuis l'Antiquité. L'historique de S. Ullmann sur l'« ambiguïté stylistique » rappelle qu'à « la fin du moyen âge et pendant la Renaissance, les jeux de mots, y compris l'ambiguïté, étaient une véritable manie » ([1952] 1975 : 216). Les grands rhétoriciens ont exploité à l'envi l'affinité du code poétique avec l'équivoque. Avec le romantisme allemand, c'est la définition même de la littérature qui impliquerait le *Witz*. Le formalisme a développé cette intuition, en particulier à travers la *fonction poétique* (ou *esthétique*), dont procéderait la poésie, mais aussi le slogan : « L'ambiguïté est une propriété intrinsèque, inaliénable, de tout message centré sur lui-même, bref, c'est un corollaire obligé de la poésie » (Jakobson 1963, p. 238). Saint-John Perse définit ainsi le Poète comme un « homme parlant dans l'équivoque »⁶⁵. Les analyses sémiotiques de Greimas mettent toutefois en garde contre les « méta-discours mythifiants sur l'ambiguïté qui serait l'essence même de la poésie » (1972 : 19).

J. Cohen durcit pour sa part l'opposition entre le poétique, qui réduit l'écart par *isopathie*, et le comique, qui l'accentue par *hétéropathie* (1985 : 58). Ce point de vue a été contesté dans le numéro « Poésie et comique » de la revue *Humoresques*, où est retracée l'émergence au XIX^e siècle d'une « poésie drôle » (Grojnowski 2001). Illustrée en particulier par les Zutistes ou les Hydropathes, elle a trouvé des prolongements au siècle suivant. Mais dans le rapport entre poésie et rire, tout est affaire de « hiérarchies stylistiques » qui interrogent la visée du texte (voir Cornilliat 1994 : 143). Le double sens peut d'ailleurs recouvrir un jeu sur les registres, renforçant l'ambivalence de l'énoncé. Dans « Les Fiançailles », l'éthos changeant d'Apollinaire favorise une double lecture de l'expression *toute la sainte journée*. Le cotexte religieux (« repos du dimanche », « anges diligents ») resacralise la première occurrence, alors que la seconde est rendue à son emploi familier : « *Toute la sainte journée* j'ai marché en chantant » (voir Chevalier 1966 : 74).

⁶⁴ Voir le jugement de l'Abbé d'Olivet sur l'exemple canonique d'*Andromaque* : « Puisqu'il n'est question ici que de la grammaire, on ne s'attend pas que je relève le ridicule du feu réel que Pyrrhus alluma dans Troie, comparé avec les feux de l'amour dont il prétend qu'il est brûlé. Racine touchait encore d'assez près au temps où la France produisit des sots imitateurs des Italiens, chez qui les *concetti* eurent leur mode, comme chez nous le burlesque » (D'Olivet, *Remarques sur Racine*, § C, cité par Le Guern 2006 : 99). Voir aussi Fontanier, reprenant la critique par Laharpe d'« un froid abus d'esprit » (1977 : 107).

⁶⁵ Saint-John Perse, *Vents* [1960], Paris, Gallimard, coll. « *Poésie*/Gallimard », II, 6, p. 45.

5.2. Syllepse et effet calembour

Figure de « compréhension », la syllepse est un vecteur d'approfondissement de la lecture. Elle trouve une exploitation structurelle dans la poésie versifiée, dont le code (mètre, rime) favorise des surdéterminations formelles au service de la signifiante⁶⁶. Mais au-delà de l'aspect proprement sémantique, son ambivalence peut être interrogée en termes de visée ou de valeur. La polysémie forte est en effet le ressort de syllepses disjonctives, produisant la déflagration d'un calembour. Cet effet est parfois à savourer pour lui-même, comme discordance locale, ou à intégrer à une visée plus globale. Cette comparaison d'Apollinaire, justifiée par la thématique guerrière affichée en titre, joue sur les deux niveaux, local et global : « Un trou d'obus **propre** comme une salle de bain » (« Saillant », *Calligrammes*).

En prose, la syllepse fonctionne difficilement à haut régime interprétatif hors du discours littéraire, dont elle soutient la poly-isotopie. Dans le roman, elle se prête à des effets ponctuels exploitant un « double jeu énonciatif » (Berrendonner 2002). Elle sert le portrait satirique de l'avare Grandet, en exploitant des paliers croissants de polysémie. L'orientation argumentative de cette saillie narrative : « il [...] semblait **économiser** tout, *même* le mouvement » est confirmée par une reprise dialogale déviante, opposant les points de vue des époux sur leur neveu (discordance entre les deux emplois de l'adjectif *pauvre*, correspondant aux valeurs typiques de l'antéposition et de la postposition de l'épithète) :

- Le *pauvre* jeune homme ! s'écria Madame Grandet.
- Oui, **pauvre**, reprit Grandet, il ne possède pas un sou⁶⁷.

Le langage courant tend plutôt vers des formes d'indétermination ou de sous-détermination sémantiques. La lecture à double sens requiert une polysémie forte et/ou certaines contraintes microtextuelles :

- syntaxiques, par comparaison ou coordination : « Mes rides sont **comblées**, et moi aussi » (Claudia Schiffer, pour une marque de cosmétiques) ;
- énonciatives ou métalinguistiques : « *au double sens du terme* », « *au propre et au figuré* » (Authier-Revuz 1995 : 764 sq.).

Le discours met souvent en jeu des degrés de lexicalisation, qui tendent vers la pratique hybride du défigement (homonymie entre deux séquences, polysémie de certains constituants).

Les conditionnements discursifs et formels de la syllepse la prédisposent ainsi à un effet de calembour :

⁶⁶ Voir les enjeux interprétatifs de la césure analysés par N. Dazord dans un corpus de poèmes de Hugo, Vigny, Verlaine (2006).

⁶⁷ H. de Balzac, *Eugénie Grandet*, Paris, coll. « Garnier-Flammarion », 1964, p. 25 et 70 (je souligne). Voir F. Rastier (1997 : 315).

- Principe de brièveté et de clôture caractéristique des titres, qui jouent d'une connivence avec le lectorat. Ce trait critique du *Monde* conjugue la métonymie compositeur/œuvre et une paronomase traditionnelle : « L'Orchestre de Paris **exécute** un triste *Mahler* » (R. Machart) ;

- Frappe formulaire exploitant une polysémie forte, comme dans cette équivoque en forme d'interrogation rhétorique : « Quel mal y a-t-il à **baiser** sa femme au **front** ? » À travers l'opposition *chasteté/sexualité*, cette scie de la Grande Guerre surdéterminait les termes du débat national sur le droit de visite des épouses aux Poilus ;

- Structuration dialogale avec détournement sémantique, illustrée par cet ajout manuscrit (en italique) sous un panneau de circulation (photo datant de l'occupation allemande à Lyon) : « Pour Vaise / **Empruntez** le pont de Serin » / *Et tâchez de le rendre* (humour peut-être surdéterminé par le contexte de restriction) ;

- Double sémiologie de la publicité, où l'image fonctionne comme interprétant du double sens : « L'art est une valeur sur laquelle.../ il est bon de **se reposer** », déclare le *designer* allongé sur le lit qu'il a créé (marque de meubles).

5.2. Poétiques du calembour

Les rapports de l'équivoque avec la littérature et le rire sont au cœur de l'étude de F. Cornilliat, qui discute celle de P. Zumthor (1977) sur les grands rhétoriciens : s'ils savent faire rire, ceux-ci prétendent aussi « moraliser par équivoques, par "consonances" » (1994 : 135). Le romantisme allemand prétendait « poétiser le *Witz*, remplir et saturer les formes de l'art de toute espèce de substances natives de culture, et les animer des pulsations de l'humour »⁶⁸. Le symbolisme « syntaxier » de Mallarmé a conduit la plurivocité virtuelle de la langue jusqu'à l'hermétisme, dans des versions altières, mais aussi plus libres de l'équivoque, qui façonnent sa poétique.

Structurellement, le calembour force le principe de projection de la *fonction poétique*, et le code écrit se prête au déploiement spatial de l'axe de sélection⁶⁹. R. Desnos demande pitié pour « l'amant des homonymes » dans *L'Aumonyme*, qui multiplie les combinaisons horizontales et verticales d'énoncés homonymes et paronymes. Ces dispositifs formels sont renforcés par l'artifice typographique des accolades, qui donne à voir la résistance matérielle « des sens » aux « FORMES-PRISONS » des syllabes et des mots. Le jeu sur les mots alors semble satisfaire une *fin/faim* poétique singulière : « créer le mystère »⁷⁰.

⁶⁸ F. Schlegel, *Athenæum*, « Fragment 116 », cité par Lacoue-Labarthe et Nancy (1978 : 112).

⁶⁹ « La fonction poétique projette le principe d'équivalence de l'axe de la sélection sur l'axe de la combinaison. L'équivalence est promue au rang de procédé constitutif de la séquence. » (Jakobson 1963 : 220)

⁷⁰ R. Desnos, *L'Aumonyme* [1923], *Corps et biens*, Paris, Gallimard, coll. « Poésie/Gallimard », 2004, p. 56 et 51-52.

Pourtant l'inscription du calembour paraît contingente dans le champ littéraire⁷¹, en particulier dans la prose. Elle est favorisée par certains (sous-)genres comme la comédie, certains dispositifs comme le dialogue ou certaines visées : réalisme populaire, ironie... Les polars de San-Antonio font du calembour un signe de ralliement sous des artifices variés, comme cette farceuse note infrapaginale : « L'intérieur [de la roulotte] est en marbre ce qui est un **cas rare**¹ » / « ¹ *Il est bath, çui-là, convenez-en* », S-A : 21).

Rare sous la forme stricte de l'homonymie lexicale, le calembour se développe en combinaisons homographes ou paronymes. Il se charge alors d'une valeur typante susceptible de distinguer un esprit d'époque (« l'humour 1900 »), certains projets collectifs assurés dans leurs principes ou dans leur méthode (« humour noir » surréaliste, écritures à contrainte de l'OULIPO...), mais aussi des esthétiques plus singulières comme celles de Jacob, Cocteau, Prévert ou Vian, que la critique relie dans une tradition « fantaisiste ». Il s'agit alors de distinguer des enjeux et des régimes variables : univers contrefactuels ou éclairage sur le réel ? mise en question de la représentation ou du langage lui-même ?

Dans sa version étendue, le calembour peut être catalyseur de l'écriture, par exemple en explorant l'équivoque licencieuse à la manière de la *Sally Mara* de Queneau⁷². Mais si le procédé est trop sophistiqué, fondé sur des relations à distance, il risque de passer inaperçu. C'est la raison d'être du décryptage de R. Roussel, *Comment j'ai écrit certains de mes livres*, révélant le potentiel narratif de ses à-peu-près au service d'un « *Logicus Solus* »⁷³. S'ils sont un mode d'inscription du sujet dans son discours, les jeux de langage revêtent un enjeu existentiel et esthétique. Ce serait le sens de l'« essai têtue de self-fabrication » de Leiris, qui confère aux « choses du langage » un pouvoir de « révélation » à visée figurative⁷⁴.

Par sa capacité à susciter des relations inédites, le calembour littéraire trace une voie de compromis : celle d'un humour dont la réflexivité langagière désigne le versant sérieux. Tel est le projet poétique de Ponge, qui fait goûter le calembour pour mieux souligner un travail de rassemblement verbal et conceptuel caractéristique de la syllepse (voir Fontvieille 2006). Ainsi de la clause du texte allégorique « Les Mûres » :

Sans beaucoup d'autres qualités, – **mûres**, parfaitement elles sont **mûres** – comme aussi ce poème est fait (*Le Parti pris des choses*).

⁷¹ Voir le Groupe μ à propos des méta-plâmes (1982 : 64).

⁷² R. Queneau, *Les Œuvres complètes de Sally Mara*, Paris, Gallimard, 1962. Voir R. Landheer (1984).

⁷³ R. Roussel, *Comment j'ai écrit certains de mes livres* [1935], Paris, Gallimard, coll. « L'Imaginaire », 2005, p. 24.

⁷⁴ M. Leiris, *Biffures, La Règle du jeu I*, Paris, Gallimard, 1981, p. 52 et 240.

Le parti pris des choses conduit à motiver l'homonymie grammaticale⁷⁵, en la fondant à la fois sur une expérience du monde – le fruit intéresse pour autant qu'il est mûr – et la surdétermination de l'énoncé : détachement typographique, marquage italique et reprise métadiscursive conditionnent la surimpression des signes. Ce cratylisme savant désigne l'autre aspect du programme d'écriture : « compte tenu des mots ». C'est « le grand jeu » auquel invite Ponge : « refaire le monde, à tous les sens du mot *refaire*, grâce au caractère concret et abstrait, intérieur et extérieur, du VERBE, grâce à son épaisseur sémantique »⁷⁶. Le texte montre le mouvement dans lequel il institue un nouveau signe de discours, tout en laissant percevoir l'altérité justifiant sa visée. De cette négociation entre jeu et sérieux, discordance et concordance, le lecteur se fait l'arbitre.

Conclusion

Puissamment ancré dans les pratiques discursives, le « double sens » comporte ses propres ambiguïtés théoriques et terminologiques. La tradition grammaticale et rhétorique, qui tend à superposer langue et discours, relations *in praesentia* et *in absentia*, a élargi son champ d'une part aux rapprochements entre signes, d'autre part au « transport » caractéristique du trope. L'instabilité de la notion de « mot » favorise la confusion entre la plurivocité née d'un dédoublement du sens (polysémie) et l'univocité redoublée produite par l'homonymie (Fuchs 1996). Cette porosité répond à une intuition commune, que manifestent les gloses méta-énonciatives. Face au postulat de monosémisation des énoncés en co(n)texte, elles font valoir un « jeu » dans le champ unifié d'une « homonymie-polysémie lexicale » (Authier-Revuz 1995 : 756).

La terminologie, ancienne (morphèmes *amphi-*, *ambi-*) ou moderne (*double*), manifeste la permanence d'un modèle duel et équilibré, qui ne résiste pas à l'épreuve du discours. Elle postule une discrétisation de sèmes, là où souvent se produisent de simples interactions de sèmes par afférence co(n)textuelle. Elle postule la saillance conjointe de deux sens, sans distinguer entre relations exclusive (choix) et inclusive (cumul), alors que l'interprétation consiste souvent à régler les sélections et les degrés d'actualisation sémantiques dans la dynamique discursive.

La rhétorique a organisé le champ de l'équivoque en définissant des classes de figures, qu'a réinvesties la linguistique. La syllepse, puis le calembour, ont contribué à réguler la plurivocité du discours. L'étude des deux figures révèle toutefois leur instabilité et leurs zones d'interférence. Cette défaillance taxinomique incite à placer

⁷⁵ L'adjectif est issu du latin *maturus* de même sens, alors que le nom est issu (par le plur. *mora*) de *morum*, « fruit du mûrier » et « mûre sauvage ». Voir C. Bally, à propos des « aspects pathologiques » de la syllabation : « on se moque des gens qui risquent dans la conversation “Je n'aime pas *ton ton* ; [...] j'aime les mûres mûres”, etc., sans songer que c'est la langue qui nous tend constamment ses pièges » (1965 : 276).

⁷⁶ F. Ponge, « Pages bis », VIII, *Proèmes*, Paris, Gallimard, 1948.

l'accent sur les déterminations de l'énoncé, à faire jouer les rapports entre structuration lexicale, visée pragmatique et évaluation critique, pour une juste appréhension des enjeux du discours.

Parce qu'ils surdéterminent les procédures d'élaboration du sens, les faits de double sens sont un poste d'observation privilégié de l'articulation entre la sémantique lexicale et une sémantique discursive attentive aux déterminations co(n)textuelles ainsi qu'aux niveaux de description où sont définis les parcours interprétatifs. Le principe d'interaction qui les gouverne et l'attention portée à la plasticité sémantique de l'énoncé ne doivent cependant pas occulter le coefficient d'altérité conditionnant l'événement figural. Il est variable d'une figure à l'autre, comme cause linguistique ou comme effet discursif.

La syllepse a pour base un signe unique, à partir duquel s'opère une combinaison inédite de sèmes par surimpression de sémèmes. Elle est figure proprement poétique par sa capacité à catalyser de nouvelles esthésies, pour (re)configurer la référence ou la déjouer en subtils effets de « méprise » (Verlaine). D'où son affinité avec le symbolisme littéraire et son statut privilégié dans l'herméneutique textuelle. Quant au calembour, c'est sa présence même qui paraît signifiante en littérature, à travers une mise en cause de l'arbitraire langagier. La surprise tient à un rapport d'extériorité entre signes, le plaisir au caractère insoluble de lectures alternatives. Cette double postulation lexicale prédispose le calembour à la clôture du mot d'esprit. Au-delà du coup de force cognitif, voire conceptuel, ses réalisations littéraires s'apprécient au regard de l'esthétique de l'œuvre.

Entre un principe de divergence culminant dans le conflit sémiotique et un principe de convergence tendant à la fusion des sens, l'analyse discursive peut rendre compte, dans un texte donné, de la congruence de faits de langage orientés vers une visée commune ou d'un parti pris esthétique d'incongruité ou de discordance. À travers leurs variations de régime, les faits de double sens révèlent une ambiguïté inhérente au langage, voire à la perception du monde, dont ils invitent à penser les rapports. Dans le discours constitué en milieu, ils désignent l'interprétation comme un *art*, avec toute la rigueur qu'implique l'« heureuse ambiguïté du mot *art* » (Rastier 2001 : 10).

Références bibliographiques⁷⁷

- AQUIEN M. et MOLINIÉ G., 1996, *Dictionnaire de Rhétorique et de Poétique*, Le Livre de Poche, « La Pochothèque ».
- AUTHIER-REVUZ J., 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Larousse, coll. « Sciences du langage », 2 tomes.
- BALLABRIGA M., 2006, « La syllepse est morte, vive l'antanaclase ! », revue électronique *Texto !*, <http://www.revue-texto.net>, p. 1-12.
- BALLABRIGA M. et VIGNEAU-ROUAYRENC C., 1992, « Ambiguïté et ambivalence. Entretien sur la pluralité des modes de coexistence sémantique et sémiotique », *Champs du Signe*, n° 2, p. 77-93.
- BALLY C., 1951, *Traité de stylistique française*, Genève, Librairie Georg & C^{ie} SA - Paris, Klincksieck.
- BALLY C., [1932] 1965, *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, Francke.
- BARTHES R., [1975] 1995, *Roland Barthes par Roland Barthes*, Seuil, coll. « Écrivains de toujours ».
- BENVENISTE É., 1974, *Problèmes de linguistique générale II*, Gallimard.
- BERRENDONNER A., 2002, « Portrait de l'énonciateur en faux naïf », *Figures du discours et ambiguïté*, *Semen*, n° 15, p. 113-125.
- BLACK M., [1954] 1962, « Metaphor », *Proceedings of the Aristotelician Society*, n° 55, p. 273-294, réimprimé dans *Models and Metaphors*, Ithaca-Londres, Cornell University Press.
- BONHOMME M., 2002, « De l'ambiguïté figurale », *Figures du discours et ambiguïté*, *Semen*, n° 15, p. 11-24.
- BONHOMME M., 2005, *Pragmatique des figures du discours*, Honoré Champion.
- CADIOT P. et VISETTI Y.-M., 2001, *Pour une théorie des formes sémantiques. Motifs, profils, thèmes*, PUF, coll. « Formes sémiotiques ».
- CHEVALIER J.-C., 1966, « La poésie d'Apollinaire et le calembour », *Europe*, n° 451-2.
- CHEVALIER Y., 2006, « Les interprétants de la syllepse : essai de typologie », *La Syllepse, figure stylistique*, Y. Chevalier et P. Wahl (dir.), Presses Universitaire de Lyon, p. 139-155.
- CHEVALIER Y. et WAHL P. (dir.), 2006, *La Syllepse, figure stylistique*, Presses Universitaires de Lyon, coll. « Textes & Langue ».
- COHEN J., 1985, « Comique et poétique », *Poétique*, n° 61.
- COLOMBAT B., 2006, « La constitution de la syllepse comme figure de construction dans la syntaxe latine », *La Syllepse, figure stylistique, op. cit.*, p. 15-31.
- CORNILLIAT F., 1994, « Or ne mens ». *Couleurs de l'Éloge et du Blâme chez les « Grands Rhétoriciens »*, Honoré Champion.
- COSERIU E., [1955-56] 2001, « Détermination et entours », *L'Homme et son langage*, Louvain/Paris, Éditions Peeters, p. 31-67.

⁷⁷ Sauf indication autre, le lieu d'édition est Paris.

- DAZORD N., 2006, « Syllepse et versification. Nécessité et opportunité stylistiques de la syllepse (Victor Hugo, Vigny, Verlaine) », *La Syllepse, figure stylistique, op. cit.*, p. 321-342.
- DOUAY M., 1988, « De la presse à la pub : l'ambiguïté entre en jeu », *Modèles linguistiques*, X : 1, Presses Universitaire de Lille III, p. 21-31.
- DUCHACEK O., 1967, *Précis de sémantique française*, Brno, Universita J. E. Purkyne.
- DUMARSAIS César Chesneau [1730 ; éd. de 1818] 1967, *Les Tropes*, commentaire de P. Fontanier et introduction de G. Genette, Genève, Slatkine Reprints.
- DÜRRENMATT J., 2001, *Le Vertige du vague. Les Romantiques face à l'ambiguïté*, Kimé.
- FONTANIER P., [1830] 1977, *Les Figures du discours*, Flammarion, coll. « Champs ».
- FONTVIEILLE A., 2006, « Parler la langue chez Francis Ponge. Défense et illustration de la syllepse », *La Syllepse, figure stylistique, op. cit.*, p. 359-372.
- FOUCAULT (de) B., 1988, *Structures linguistiques de la genèse des jeux de mots*, Berne, Peter Lang.
- FOURNIER N., 2006, « La fortune de la syllepse dans la tradition grammaticale française », *La Syllepse, figure stylistique, op. cit.*, p. 33-53.
- FREUD S., [1905] 1993, *Le Mot d'esprit et sa relation à l'inconscient*, Gallimard, coll. « Folio/Essais ».
- FROMILHAGUE C. et SANCIER-CHATEAU A., *Introduction à l'analyse stylistique*, Dunod, 1996.
- FUCHS C., 1994, « Ambiguïté et ambivalence : le discret et le continu », *Cahiers du C.R.I.A.R.*, n° 14, p. 7-23.
- FUCHS C., 1996, *Les Ambiguïtés du français*, Gap/Paris, Ophrys, coll. « L'essentiel français ».
- FUCHS C. et LE GOFFIC P., 1983/1985, « Ambiguïté, paraphrase et interprétation », *Modèles linguistiques*, Presses Universitaire de Lille III, V : 2, p. 109- 138 & VII : 2, p. 27-51.
- GAUDARD F.-C., 2004, « Pour une stylistique fondée sur la compréhension formelle des textes littéraires », *Champs du Signe*, n° 18, p. 79-90.
- GIRARD M. l'Abbé, 1718, *La Justesse de la langue françoise ou les différentes significations des mots qui passent pour synonymes*, Paris, L. d'Houry.
- GIRARD M. l'Abbé, 1736, *Synonymes françois, leurs significations et le choix qu'il en faut faire pour parler avec justesse*, Paris, impr. de la Vve d'Houry.
- GOUVARD J.-M., 2006, « Syllepse, synthèse et ellipse dans l'Encyclopédie : de Du Marsais à Nicolas Beauzée », *La Syllepse, figure stylistique, op. cit.*, p. 77-93.
- GREIMAS A. J., 1972, *Essais de sémiotique poétique*, Larousse.
- GRÉSILLON A., 1988, « Ambiguïté et double sens », *Modèles linguistiques*, X, 1, Presses Universitaire de Lille III, p. 9-20.
- GROJNOWSKI D., 2001, « La poésie drôle : deux ou trois choses que je sais d'elle », *Humoresques*, n° 13, « Poésie et comique », p. 71-84.
- GROUPE μ , [1970, Larousse] 1982, *Rhétorique générale*, Seuil, coll. « Points ».
- GROUPE μ , 1977, *Rhétorique de la poésie. Lecture linéaire, lecture tabulaire*, Bruxelles, Éditions Complexe.
- JAKOBSON R., 1963, *Essais de linguistique générale*, Éditions de Minuit.

- KERBRAT-ORECCHIONI C., 1977, *La Connotation*, Presses Universitaires de Lyon.
- KLEIBER G., 1990, « Sur la définition sémantique d'un mot. Les sens uniques conduisent-ils à des impasses ? », *La Définition*, J. Chaurand et F. Mazière (dir.), Larousse, coll. « Langue et langage », p. 125-148.
- KLEIBER G., 1994, « Sur la définition du proverbe » [1989], *Nominales. Essais de sémantique référentielle*, Armand Colin, coll. « Linguistique », p. 207-224.
- LACOUÉ-LABARTHE P. et NANCY J.-L., *L'Absolu littéraire. Théorie de la littérature du romantisme allemand*, Seuil, coll. « Poétique », 1978.
- LANDHEER R., *Aspects linguistiques et pragmatico-rhétoriques de l'ambiguïté*, La Haye, Leiden University Press, 1984.
- LE GOFFIC P., 1982, « Ambiguïté et ambivalence en linguistique », *DRLAV*, n° 27, Université de Paris VIII, p. 83-105.
- LE GUERN M., 1973, *Sémantique de la métaphore et de la métonymie*, Larousse.
- LE GUERN M., 2006, « Retour à la syllepse », *La Syllepse, figure stylistique, op. cit.*, p. 97-103.
- LOUETTE J.-F. et VIEGNES M. (dir.), 2001, *Humoresques*, n° 13, « Poésie et comique ».
- MAZALEYRAT J. et MOLINIÉ G., 1989, *Vocabulaire de la stylistique*, PUF.
- MESSIAEN J.-M., 2006, « De la syllepse à l'équivoque : redécouverte du calembour avec Tabourot », *La Syllepse, figure stylistique, op. cit.*, p. 105-119.
- MOLINIÉ G., 1998, *Sémiostylistique. L'effet de l'art*, PUF, coll. « Formes sémiotiques ».
- MORIER H., 1989, *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*, 4^e éd., PUF.
- POTTIER B., 1962, *Systématique des éléments de relation*, Klincksieck.
- RABATEL Alain (dir.), 2008, *Langue française*, n° 160, « Figures et point de vue ».
- RASTIER F., 1989, *Sens et textualité*, Hachette.
- RASTIER F., [1987] 1996, *Sémantique interprétative*, PUF, coll. « Formes sémiotiques ».
- RASTIER F., 1997, « Défigements sémantiques en contexte », *La Locution, entre langues et usages*, M. Martins-Baltar (dir.), ENS Éditions Fontenay/Saint Cloud, coll. « Signes », p. 305-329.
- RASTIER F., 2001, *Arts et sciences du texte*, PUF, coll. « Formes sémiotiques ».
- RÉMI-GIRAUD S., 2006, « Du calembour à la création sémantique : en passant par la syllepse... », *La Syllepse, figure stylistique, op. cit.*, p. 121-138.
- RICŒUR P., 1975, *La Métaphore vive*, Seuil.
- RIFFATERRE M., [1978] 1983, *Sémiotique de la poésie*, Le Seuil, coll. « Poétique ».
- ROUAYRENC C., 2006, « Syllepse et co(n)texte », *La Syllepse, figure stylistique, op. cit.*, p. 157-172.
- SAINT-GÉRAND J.-P., 2006, « Plutôt entre Corydon et Galathée... Des pentes du mont Hybla à l'incendie de Troie (1760-1930) », *La Syllepse, figure stylistique, op. cit.*, p. 55-75.
- SPITZER L., 1970, *Études de style*, Gallimard, « Bibliothèque des idées ».
- SUHAMY H., [1981] 1993, *Les Figures de style*, 6^e éd., PUF, coll. « Que sais-je ? ».
- TABOUROT E., [1588] 1986, *Les Bigarrures du Seigneur des Accords*, Premier livre, notes et variantes par F. Goyet, coll. « Textes Littéraires Français », Genève, Droz.
- TODOROV T., 1977, *Théories du symbole*, Seuil, coll. « Poétique ».

- ULLMANN S., [1952] 1975, *Précis de Sémantique française*, 4^e éd., Berne, Francke.
- VAUGELAS Claude FAVRE de, [1647] 2000, *Remarques sur la langue françoise*, éd. J. Streicher, Genève, Slatkine Reprints.
- VICTORRI B. et FUCHS C., 1996, *La Polysémie. Construction dynamique du sens*, Hermès, coll. « Langue, Raisonnement, Calcul ».
- WAHL P., 2006, « Les liens du sens dans la poésie d'Apollinaire. Trois états de la syllepse », *La Syllepse, figure stylistique, op. cit.*, p. 299-320.
- ZUMTHOR P., 1978, *Le Masque et la lumière. La poétique des grands rhétoriciens*, Seuil, coll. « Poétique ».